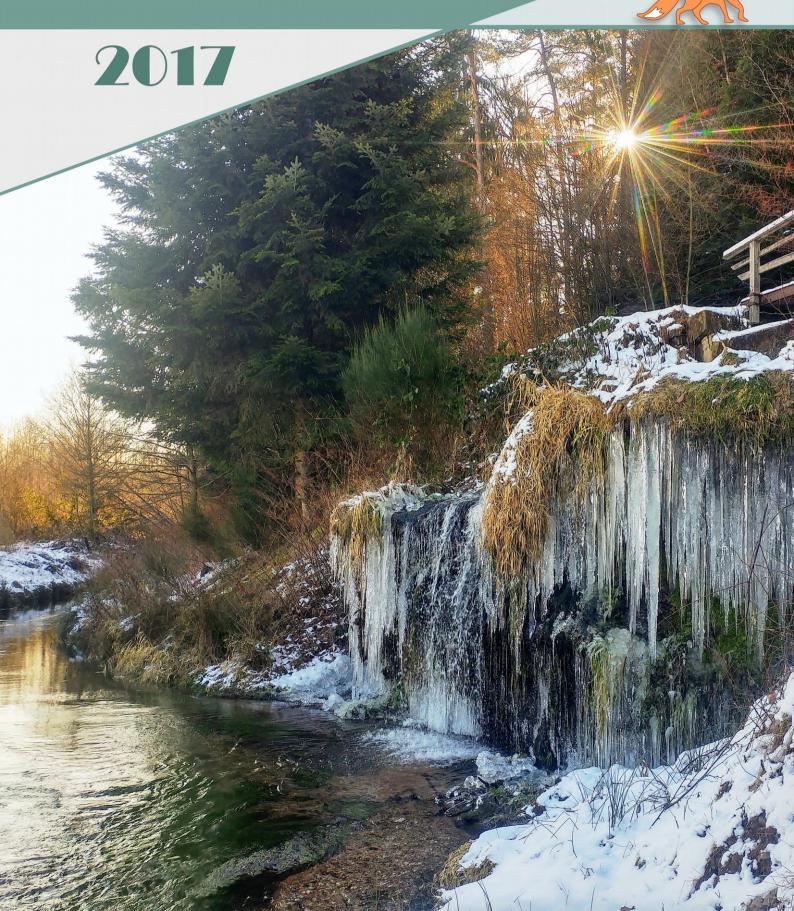
# Val-et-Châtillon

Bulletin municipal



### Sommaire

Le mot du Maire Jean-Marie Halvick, chevalier de la Légion d'honneur. Informations pratiques	3
Formalités administratives en mairie	
Le pacte civil de solidarité (Pacs)	
Retour sur le résultat des élections	
Etat civil	
Hommages posthumes	
Agence postale communale	
Travaux d'assainissement collectif	
Photographies de travaux divers	
Résumé des décisions du conseil municipal	
Journées du Patrimoine	
Réseau d'adduction d'eau potable	
Les apports techniques de l'eau	
Sapeurs Pompiers de Cirey	
Centre Communal d'Action Sociale	
« Les Familles de Val-et-Châtillon 1665-1941 »	
Cérémonies patriotiques	
Opération « Brioches de l'amitié » 2017	
Associations et locaux communaux	
Nouvelles brèves du 15 août	
Mémoires du Textile	
Club Canin du Val	
Les Amis d'Alfred Renaudin	
Club Vosgien de la Vezouze	
Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges	
A.M.C	
Le Souvenir Français	
Ishta Croc Blanc	
A.C.C.A. Val-et-Châtillon	
Jeunesse Sportive du Val	
Familles rurales	
Conjoints survivants veufs et veuves	66
La Belle Rural'Idée	67
Maison Pour Tous	
Le cercle de Madame du Châtelet et nos jeunes	
Association des parents d'élèves	70
Services à la Personne	71

Conception : Mairie de Val-et-Châtillon. Impression : Groupe CAR, Strasbourg.

# La cascade de l'école en 1997 :



Madame le Maire,
les Adjoints,
les Conseillers municipaux et
le Personnel communal
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux
pour la nouvelle année!

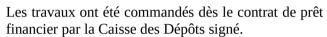


Nos sincères remerciements à M. et Mme Acrement pour les photographies qui illustrent ce bulletin, ainsi qu'à M. Patrick Hostert pour les photographies d'oiseaux en dernière page.

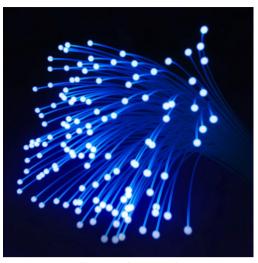
# Le mot du Maire

Que d'événements en cette année 2017 qui nous a offert des moments gais ou tristes, constructifs ou destructifs, bref une vie stressante comme sur des « montagnes russes » ou la « chenille » de notre enfance.

Raymond Devos disait: « *Une fois rien... C'est rien! Deux fois rien... Ce n'est pas beaucoup! Mais trois fois rien,. Pour trois fois rien, on peut déjà acheter quelque chose... et pour pas cher!* ». Alors nous avec autant d'argent engagé, nous aurons assurément un formidable assainissement!



Autre bonne nouvelle pour clôturer cette année, la Région Grand Est nous a inscrit « prioritaire »sur sa liste de communes où installer le très haut débit.



La fibre optique arrive!

Les études sont en cours et les travaux d'installation de la fibre optique en aérien sur les poteaux existants commenceront dès janvier pour finir au plus tard fin juillet. Les frais de raccordement des foyers seront gratuits et réglés par la Région. Les particuliers paieront seulement l'abonnement à l'opérateur de leur choix parmi les 5 ou 6 sélectionnés par la Région. Ceux-ci vous contacteront à partir d'août 2018.

Dégustez attentivement ce bulletin 2017. Il est riche des merveilles de notre nature et des activités variées de nos associations, du dévouement des habitants et

des compléments apportés par les autres villages de la communauté de « Vezouze en Piémont ».

Nous avons confié nos souhaits pour 2018 à des hôtes inattendus de nos lieux aquatiques. Ils vous attendent en dernière page....

Josiane Tallotte

# Jean-Marie Halvick, chevalier de la Légion d'honneur

Il y a bien longtemps qu'un enfant du Val n'avait pas reçu cette plus haute distinction française instituée par Napoléon Bonaparte en 1802.

Jean-Marie Halvick, retraité de la gendarmerie routière, vient d'être nommé, sur proposition du ministre de la Défense, chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Né le 17 juillet 1937 à Val-et-Châtillon, il commence sa vie active aux Éts Mazerand à Cirey comme margeur.

Le 1er septembre 1957, il est appelé

pour son service militaire et part pour l'Algérie, au poste de frontière tunisien au sud de Tébessa, de 1958 à 1960. Démobilisé, il s'engage dans la gendarmerie en 1961 et est nommé à la Brigade routière de gendarmerie mobile à Nice, puis refait un séjour de 6 mois en Algérie en tant que gendarme. Il obtiendra alors 2 citations à l'ordre du régiment.



Sa conduite courageuse, au cours d'une action de rétablissement de l'ordre, ainsi que lors d'un combat de rue déclenché par les éléments de subversion, lui a valu la Croix de la valeur militaire avec une étoile de Bronze ainsi qu'aujourd'hui sa croix de chevalier de la Légion d'honneur. De retour en France, Jean-Marie Halvick est affecté dans une brigade de gendarmerie motorisée. Il sillonne la France entière au gré des affectations, escortant ainsi de nombreuses personnalités militaires et civiles, des

convois exceptionnels, des étapes du Tour de France... Jean-Marie Halvick est titulaire de la Croix de la valeur militaire, la Croix du combattant et de la médaille militaire, il est membre de la 1234ème section des Médaillés Militaires, dont il a été le porte-drapeau durant de nombreuses années.

Toutes nos félicitations!

Olivier Béna

# Informations pratiques

# Nouveaux horaires

	AGENCE POSTALE COMMUNALE	mairie
Lundi	8h à 11h	14h à 16h
Mardi	8h à 11h	14h à 16h
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	8h à 11h	14h à 16h
Vendredi	8h à 11h	14h à 16h
Samedi	8h à 11h	Fermée

Téléphone: 09.71.26.36.98

En cas d'urgence le week-end: 07 88 50 08 80

Email: <u>mairie@val-et-chatillon.com</u>

Site web: val-et-chatillon.com

# Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur :

https://www.simplicim-lorraine.eu/

# Conciliatrice de Justice

La conciliatrice de Justice reçoit dans les locaux de la mairie le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à partir de 14 h.

Pour obtenir un rendez-vous, il suffit de contacter la mairie de Val-et-Châtillon au 09 71 26 36 98.

# Passages du bibliobus

Devant l'école de 9h15 à 10h15 : 30/01/18, 3/04/18, 5/06/18

# Trésorerie de Blâmont

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, Vendredi de 9 h à 12 h

# Travaux bruyants

Par arrêté du Préfet :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

# Déchetterie de Barbas

Jours	Horaires d'ETE (mars à septembre)	Horaires d'HIVER (octobre à février)	
Lundi, mercredi, vendredi, samedi	8h30-12h 14h-18h30	9h-12h 14h-17h30	
Mardi jeudi	Fermée		

# Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les lundis (sortir les poubelles le dimanche soir ou le lundi de bonne heure).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

Des écos-sacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie comme à celui de la communauté de communes.

# Location salle des fêtes

	Buvette et cuisine	Ensemble
Habitants de la commune	125 €	250 €
Particuliers hors commune	240 €	400 €
Associations de la commune	40 €	75 €
Associations hors commune	60 €	110 €

<sup>+</sup> caution du même montant que le prix de location et charges locatives (chauffage, électricité). Pas de location de la grande salle du 15 octobre au 15 avril.

# Communauté de communes de Vezouze en Piémont



# Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie?

Vous êtes concernés par la législation sur les chiens dangereux

Loi du 6 janvier 1999 - Arrêté du 27 avril 1999 - Loi du 20 juin 2008 et ses décrets d'application

### Chiens 1ère catégorie

- Américan staffordshire terrier sans LOF
- Mastiff sans LOF (boerbull)
- Tosa sans LOF

### Chiens 2<sup>ème</sup> catégorie

- Américan staffordshire terrier avec LOF
- Rottweiler avec ou sans LOF
- Tosa avec LOF

Vous avez l'obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre lieu de résidence.

Mairie. 40 Grande rue 54480 Val-et-Châtillon Tél: 03.83.42.51.07 09.71.26.36.98 Fax: 08.26.99.41.07



# Si votre chien a entre 3 mois et 12 mois, sur présentation :

- du passeport européen (délivré par votre vétérinaire) avec vaccin antirabique
- de sa carte d'identification (puce ou tatouage)
- d'une attestation d'assurance
- du certificat de stérilisation (pour les chiens de 1ère catégorie)
- d'une pièce d'identité vous concernant

Il vous sera délivré par arrêté du maire un permis provisoire de détention valable jusqu'au premier anniversaire de l'animal.

### Lorsque votre chien aura entre 8 et 12 mois :

Vous devrez également soumettre votre animal à une évaluation comportementale qui vous sera délivrée par l'un des vétérinaires figurant sur une liste qui peut être consultée en mairie ou en préfecture.

- Tous les propriétaires de chiens de plus de 12 mois de 1ère et 2ème catégorie devront avoir obtenu du maire un PERMIS DE DETENTION pour leur animal avant le 31 décembre 2009 sur présentation :
  - du rapport d'expertise comportementale
  - d'une attestation d'aptitude (délivrée à la suite d'un stage spécifique)
  - de la présentation du passeport de l'animal mentionnant la vaccination antirabique
  - de l'attestation d'assurance
  - de la carte d'identification de l'animal
  - du certificat de stérilisation (pour les chiens de 11/14 catégorie)
  - d'une pièce d'identité vous concernant

# Que mettre dans les composteurs?

L'Est Républicain du 2 décembre 2017 relate les conseils avisés de de madame Patricia Kippeurt, guide composteur sur notre territoire aux résidents d'Emilie du Châtelet. Une idée à suivre pour tous les habitants de « Vezouze en Piémont ».

On peut utiliser les déchets organiques : épluchures de légumes, coquilles d'oeuf pilées, carton, marc de café (avec le filtre), déchets de jardin (tonte, feuilles, fleurs fanées), restes de repas.

Pas de viande, poisson ou produits laitiers.

Alternons : les déchets humides (déchets de cuisine) et les déchets secs (branches, papier, paille, sciure).

Gardons une certaine humidité.

Ce compost mûr ressemble à du terreau des jardineries ou à de l'humus des forêts.

Dernier conseil: protégez avec ce compost vos arbustes (au pied) pour l'hiver, enrichissez votre jardin et vos pelouses.



# Formalités administratives en mairie

# Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français : carte d'identité francaise ou passeport français.

Si le demandeur est étranger : passeport.

# Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (disponible en mairie ou sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

# Carte nationale d'identité

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité feront l'objet d'un traitement dans l'application « Titres Electroniques Securisés » (TES), déjà utilisée pour les passeports. En conséquence, le dépôt de ces dossiers ne se fera plus dans la commune du domicile des demandeurs mais dans les mairies équipées d'une station biométrique.

La pré-demande de carte d'identité biométrique peut s'effectuer en ligne sur https://ants.gouv.fr/, mais il faudra se rendre dans une mairie équipée pour la faire établir

Les plus proches de Val-et-Châtillon sont :

- Lunéville (03 83 76 23 00) : sans rendez-vous de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- Baccarat (03 83 76 35 35) : sans rendez-vous lundi 13h30 à 17h30, mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h.
- Raon l'Etape au bureau de police (03.29.41.51.76): sans rendez vous Lundi au vendredi de 8h à 12 h et 14h à 18h, Samedi de 8h à 12h
- -Sarrebourg (03 87 03 05 06): sur rendez vous

validité Allongement de la durée de A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de nationale d'identité carte sécurisée de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) passe 10 à 15 ans. Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facialement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans. Les cartes d'identité pour les personnes mineures à la date de délivrance restent valables 10 ans.

Le renouvellement des CNI facialement périmées, ou en voie de l'être, est désormais possible du moment que l'usager est en mesure de justifier son intention de voyager à l'étranger.

# Certificat de vie commune ou de concubinage

Pièces à fournir : un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), des justificatifs de domicile (quittances de loyer, de téléphone ...).

Délivré après entretien avec le maire en présence de deux témoins.

# Certificat d'hérédité

Plus délivré par la mairie. S'adresser au notaire.

# Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée.

# Copie d'acte de naissance

- Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et les noms et prénoms de ses parents.
- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf si l'acte est daté de plus de 75 ans).
- Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.

### Déclaration de décès

- Pièces à fournir : une pièce prouvant votre identité, le livret de famille du défunt ou sa carte d'identité, ou un extrait ou une copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage, le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.
- Délai : 24 h suivant le décès ou la constatation du décès.

# Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile. Demandes reçues jusqu'au 30 décembre.

# Légalisation de signature

Pour toute demande de légalisation de signature, la personne intéressée doit signer en mairie le document afin de permettre la légalisation de signature par le maire ou un de ses adjoints (se munir d'un pièce d'identité).

# Livret de famille (délivrance d'un autre livret)

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille.
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,
- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

# Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

### **PACS**

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit en mairie soit à un notaire. Voir ci-après pour plus d'informations.

# **Passeport**

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

Venir d'abord au secrétariat de notre mairie retirer un formulaire.

Plus d'informations sur :

# Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996\*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

### Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

### Pièces à fournir:

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est atteint(e) d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et souhaite être dispensé(e) de l'appel de préparation à la défense, il ou elle (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

# Reconnaissance d'enfant (uniquement pour les parents non mariés)

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

# **Urbanisme**

Le portail de l'administration française

Entre 5m2 et 20m2, une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m2, un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Allô,





# Le pacte civil de solidarité (Pacs)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Les partenaires pacsés s'engagent à une aide matérielle (contribution aux charges du ménage : dépenses de loyers, de nourriture, de santé...) et à une assistance réciproques (en cas de maladie ou de chômage).

L'aide matérielle est proportionnelle à la capacité financière respective de chaque partenaire, sauf s'ils en conviennent différemment dans leur convention de Pacs.

Les partenaires sont solidaires des dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante, à l'exception des dépenses manifestement excessives.

La solidarité des dettes est également exclue, en l'absence de consentement des deux partenaires, pour un achat à crédit, ou pour un emprunt sauf exceptions (somme modeste nécessaire à la vie courante du couple ou, en cas de pluralité d'emprunts, sommes raisonnables par rapport au train de vie du ménage).

En dehors des besoins de la vie courante, chaque partenaire reste responsable des dettes personnelles qu'il a contractées avant ou pendant le Pacs.

Vous pouvez choisir le régime applicable à vos biens.



Vous pouvez opter entre le régime légal de la séparation des patrimoines ou de l'indivision des biens.

Si vous soumettez vos patrimoines au régime de la séparation des biens, chaque partenaire conserve la propriété des biens qu'il détenait avant la conclusion du Pacs et qu'il acquiert au cours du Pacs.

Si vous soumettez vos biens au régime de l'indivision, les biens que vous achetez, ensemble ou séparément à partir de l'enregistrement du Pacs ou de sa modification, appartiennent alors à chacun pour moitié.

Pour plus de précisions sur les effets du Pacs (droits sociaux, conséquences fiscales, conséquences patrimoniales, etc.), veuillez consulter :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1026

# La conclusion d'un pacte civil de solidarité

### Qui peut faire une déclaration conjointe de Pacs?

### Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays) ;
- doivent être juridiquement capables: un majeur sous <u>curatelle</u> ou <u>tutelle</u> peut se pacser sous certaines conditions. Par ailleurs, certaines conditions particulières ont également pu être fixées pour qu'un Pacs puisse être valablement conclu par une personne placée sous sauvegarde de justice, bénéficiaire d'une mesure d'habilitation familiale ou d'un mandat de protection future;
- peuvent être Français ou étrangers (toutefois si le couple vit à l'étranger, le Pacs ne peut être conclu devant l'ambassade ou le consulat français que si l'un des partenaires au moins est Français).

### Qui ne peut pas faire une déclaration de Pacs?

Les futurs partenaires ne doivent pas être mariés ou pacsés, ni avoir entre eux de liens familiaux directs :

- entre ascendant et descendant en ligne directe (entre un père et son enfant, entre une mère et son enfant, entre un grand-parent et son petit-enfant...),
- entre frères, entre sœurs, entre frère et sœur,
- entre demi-frères, entre demi-sœurs, entre demi-frère et demi-sœur,
- entre un oncle et sa nièce ou son neveu, entre une tante et son neveu ou sa nièce,
- entre alliés en ligne directe (entre une belle-mère et son beau-fils ou son gendre ou sa belle-fille, entre un beau-père et son beau-fils ou sa belle-fille ou son gendre...).

# Retour sur les résultats des élections



# 1er tour de des élections présidentielles

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	144	28,92	41,98
M. Jean-Luc MÉLENCHON	69	13,86	20,12
M. François FILLON	42	8,43	12,24
M. Emmanuel MACRON	32	6,43	9,33
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	25	5,02	7,29
M. Benoît HAMON	9	1,81	2,62
M. Philippe POUTOU	8	1,61	2,33
Mme Nathalie ARTHAUD	5	1,00	1,46
M. Jean LASSALLE	5	1,00	1,46
M. Jacques CHEMINADE	2	0,40	0,58
M. François ASSELINEAU	2	0,40	0,58

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	498		
Abstentions	152	30,52	
Votants	346	69,48	
Blancs	2	0,40	0,58
Nuls	1	0,20	0,29
Exprimés	343	68,88	99,13

# 2ème tour des élections présidentielles

	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	197	39,56	64,59
M. Emmanuel MACRON	108	21,69	35,41

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	498		
Abstentions	159	31,93	
Votants	339	68,07	
Blancs	26	5,22	7,67
Nuls	8	1,61	2,36
Exprimés	305	61,24	89,97

# 1er tour des élections législatives

Nuan ces	Voix	% Inscrits	% Exprimés
FN	62	12,42	28,84
LR	48	9,62	22,33
REM	39	7,82	18,14
FI	22	4,41	10,23
ECO	14	2,81	6,51
DLF	10	2,00	4,65
EXG	7	1,40	3,26
EXD	6	1,20	2,79
RDG	4	0,80	1,86
DIV	2	0,40	0,93
ECO	1	0,20	0,47
DIV	0	0,00	0,00
	FN LR REM FI ECO DLF EXG EXD RDG DIV ECO	EXD 6 PROG 1 PRO	ces         Volx         Inscrits           FN         62         12,42           LR         48         9,62           REM         39         7,82           FI         22         4,41           ECO         14         2,81           DLF         10         2,00           EXG         7         1,40           EXD         6         1,20           RDG         4         0,80           DIV         2         0,40           ECO         1         0,20

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	499		
Abstentions	284	56,91	
Votants	215	43,09	
Blancs	0	0,00	0,00
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	215	43,09	100

# 2ème tour des élections législatives

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Thibault BAZIN	LR	79	15,83	53,38
M. Philippe BUZZI	REM	69	13,83	46,62

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	499		
Abstentions	322	64,53	
Votants	177	35,47	
Blancs	25	5,01	14,12
Nuls	4	0,80	2,26
Exprimés	148	29,66	83,62

# Etat civil

# **Naissances**

- Zoé FROEHLICHER, née le 17 février 2017.
- Jonas CORNEVIN, né le 20 avril 2017
- Logan BICHET, né le 12 juillet 2017
- Lorenzo MECKES, né le 26 août 2017
- Lyam LARAMÉE, né le 6 septembre 2017
- Eytan KOEPFLER MOUGEOT, né le 22 octobre 2017



Jonas CORNEVIN

# Toutes nos félicitations!

# Mariage

Matthieu BUFFET et Cyrielle VITRANT, mariés le 30 septembre 2017 à Val-et-Châtillon.

# Doyen et doyenne



Visite à monsieur Roland MARCHAL, né le 29 juin 1927, et à son épouse Gisèle.



Lyam LARAMÉE





Visite à madame Marguerite LABOLLE, née VOIGNIER le 4 avril 1920

Tous nos vœux de longévité!

# Décès

- Monsieur Marcel JEANRONT, né le 11 juin 1946 à Juville (Moselle), décédé le 18 janvier 2017 à Lunéville.
- Madame Jeanine LAMBOUR, née NICLAS le 6 octobre 1926 à Xironcourt, décédée le 28 janvier 2017 à Cirey-sur-Vezouze.
- Madame Anne Marie SOUHAIT, née le 23 août 1949 à Cirey-sur-Vezouze, décédée le 6 février 2017 à Val-et-Châtillon.
- Madame Madeleine SIMON, née DILLENSEGER le 4 août 1923 à Val-et-Châtillon, décédée le 9 février 2017 à Lunéville.
- Suite à rectification de dates : Monsieur Jérémie CONOT, né le 1er novembre 1981 à Nancy, décédé le 2 novembre 1981 à Nancy.

- Madame Simone PASLEY, née CORDIER le 19 octobre 1925 à Frolois, décédée le 6 mai 2017 à Strasbourg (Bas-Rhin).
- Monsieur Gilbert MAIRE, né le 30 juin 1931 à Petitmont, décédé le 5 juin 2017 à Saint-Quirin (Moselle).
- Monsieur Pierre NAFZIGER, né le 20 février 1946 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 21 octobre 2017 à Val-et-Châtillon.



# Nos condoléances aux familles des défunts.

### Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Madame Jeanne CHAUMAREL, née KRIEGER le 29 avril 1927 à Val-et-Châtillon, décédée le 2 janvier 2017 à Saales (Bas-Rhin).
- Monsieur André CHARLIER, né le 30 septembre 1930 à Val-et-Châtillon, décédé le 30 janvier 2017 à Saverne (Bas-Rhin).
- Madame Nicole HARMELIN, née MARCHAL le 16 décembre 1947 à Val-et-Châtillon, décédée le 30 janvier 2017 à Strasbourg (Bas-Rhin).
- Madame Odette JACQUEMIN, née PETITFILS le 11 août 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 30 mars 2017 à Raon-l'Etape (Vosges).
- Monsieur Claude René LEROGNON, né le 19 avril 1948 à Val-et-Châtillon, décédé le 5 mai 2017 à Nancy.
- Madame Jeannine MALINE, née PRINA le 24 avril 1926 à Val-et-Châtillon, décédée le 21 juin 2017 à Baccarat.

- Madame Marie HUBERT, née HEYSEN le 4 mars 1927 à Val-et-Châtillon, décédée le 6 août 2017 à Lunéville.
- Madame Liliane PAVOZ, née le 23 novembre 1941 à Val-et-Châtillon, décédée le 31 août 2017 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Madame Suzanne PETIT, née HENRY le 20 novembre 1925 à Val-et-Châtillon, décédée le 7 septembre 2017 à Blâmont.
- Monsieur Marcel DARDAINE, né le 7 octobre 1927 à Val-et-Châtillon, décédé le 24 septembre 2017 à Lunéville.
- Madame Monique DIDELOT, née le 24 novembre 1945 à Val-et-Châtillon, décédée le 6 octobre 2017 à Saint-Dié-des-Vosges.
- Madame Andrée VOIGNIER, née FOUCAULT le 22 mai 1929 à Thierville (Meuse), décédée le 7 décembre 2017 à Lunéville.

# Hommages posthumes

# Décès de Marcel Dardaine dit « Minouche » (1927-2017)

A quelques jours de son 90ème anniversaire, c'est une figure locale bien connue des aînés du Val qui vient de nous guitter en la personne de Marcel Dardaine, surnommé amicalement « Minouche », décédé le 24 septembre à l'hôpital de Lunéville. Issue d'une famille de sept enfants, il était entre autre le frère de l'abbé Jacques Dardaine (1929-1966), dernier enfant du Val à avoir été ordonné prêtre (voir bulletin communal de 2011). Marcel Dardaine est né à Val-et-Châtillon le 7 octobre 1927. Le 17 mai 1952, il a épousé Andrée Gérard (sœur d'Hubert Gérard (1937-2015) à Val-et-Châtillon. Quatre enfants sont nés de cette union : Philippe, Christine, Pascal (décédé le 13 juin 2017) et Sophie (décédée en mai 2001). Il était grand-père de sept petits-enfants.

Beaucoup se souviennent de son investissement sportif et éducatif au sein des « Gas du Val ». A Baccarat où il vivait depuis de nombreuses années, il a été président de la Bacchamoise gymnastique. Ses nombreuses compétences lui valurent de recevoir la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.



Hubert Gérard et Marcel Dardaine (à droite).

Son souci du bien commun et de la collectivité le conduiront même à être élu conseiller municipal à Valet-Châtillon de 1953 à 1957 au temps du maire, Gratien Lorrain, puis dans la cité du Cristal.

Nos condoléances

Olivier Béna

# Décès de Madeleine Simon dite "Mado" (1923-2017)

Elle a longtemps été sollicitée par la mairie pour la connaissance du cimetière et des tombes au sein de la commission communale chargée de la reprise des concessions.

# Café de l'Agriculture :

A l'ouverture des usines, vers 1900, M. Dillensenger, grand-père de Mme Madeleine "Mado" Simon a l'idée d'ouvrir un café. Il profita de l'aubaine due à la proximité entre les usines et sa maison pour y installer son activité. La salle du café se trouvait dans le lieu même de l'habitation familiale. Six petites tables étaient disposées dans la pièce ainsi que deux grandes tables rectangulaires placées contre les murs. Plus tard, ce sont les parents de Mme Simon qui reprirent. C'était une affaire florissante car les ouvriers ne manquaient pas d'y faire un tour notamment le midi. On les accueillait non pas pour leur servir le déjeuner mais pour réchauffer leur pot de camp.



La classe 47 (nés en 1927) lors d'un repas de conscrit chez Dillenseger.

Certains clients très fidèles ont fréquenté l'établissement pendant plus de vingt ans y venant chaque jour pour le temps de la pause du repas.

Plusieurs boissons étaient proposées comme du vin, de l'eau de Vichy mais également du café. En 1964, la famille Simon n'a pas souhaité reprendre le café familial et c'est ainsi qu'il a été fermé au public. La salle du café existe encore mais elle a été transformée en salle à manger.

Mado est décédée à Lunéville le 9 février 2017.

Nos condoléances. Olivier Béna.

# Hommage à Simone Veil

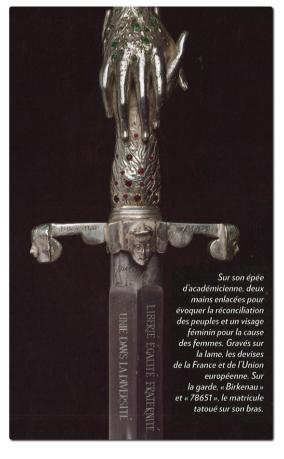
Ah! Madame, quel dilemme! Pour bien des femmes, Quelle facette retenir de vous ? La contestation? Jusque dans les camps de concentration, Les actions, les réactions, les humiliations, Rien ne vous fut épargné. Car toutes les sociétés engendrent les même difficultés. Mais retenons vos ambitions : Ne jamais renoncer, Ne jamais se renier, Allier ténacité et volonté. Honnêteté et égalité, afin que la justice soit respectée. Car vos qualités firent « plus que force ni que rage ». La fontaine, lui-même, eut été subjugué! Et si « être une femme » vous a un jour sauvée Cela vous a aussi permis d'œuvrer Pour toutes les autres moins assurées. Le dernier souhait de votre mère fut alors réalisé en beauté : Réconcilier enfin la terre entière En unifiant d'abord l'Europe amère.



**Josiane Tallotte** 







# Nissim de Camondo

Petitmont a eu ses aviateurs (canadiens), le ciel lorrain et notre coin aussi!

En 1917, Nissim de Camondo devint un héros. Fils du comte Moïse de Camondo, il naquit dans une richissime famille juive séfarade d'Istambul qui choisit la France en 1869. En 1914, Nissim s'engagea pour défendre la France. Ce beau garçon de 22 ans qui s'adonnait jusqu'alors à la chasse, au tennis, à l'équitation, postula pour l'aviation (arme plus moderne et glorieuse). Il sera observateur, puis mitrailleur et enfin pilote. C'est audessus de Xousse que son avion fut abattu.

Pour lui rendre hommage en 1924, son père offrira en héritage à la France sa maison du parc Monceau qui deviendra le plus joli musée de Paris. Heureusement ce père si éprouvé, étant mort, ne verra pas sa fille Béatrice déportée à Auschwitz et il nous reste le cadre où vécut ce héros.



Nissim et son père Moïse dans le jardin de leur propriété de la rue Monceau à l'été 1916.

Josiane Tallotte

# Pour eux l'éternité va commencer!

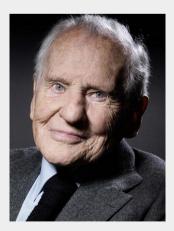
La grande faucheuse a fait son marché de Noël et nous a privés de deux monuments français culturels : Jean d'Ormesson et Johnny Hallyday.

# Jean était

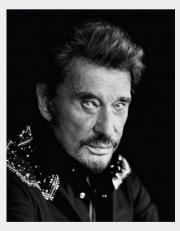
Un enfant gâté et aimé, bardé de diplômes, un dandy à la voix douce et aux manières policées, un écrivain du bonheur qui s'émerveillait de tout, alliant succès et sérénité, grisant les gens de vie et d'amour!

# Johnny lui fut

un enfant de la balle,
ballotté dans la famille,
fréquentant l'école de la vie
un cow-boy puis un rockeur
avec des cris de souffrance,
rongé par le mal de vivre
avec succès et excès
le laissant idolâtré mais jamais comblé!



Mais si semblables
Ils furent aimés de toutes les générations,
traversant le temps,
amoureux de cabriolets pour l'un,
ou de Harley pour l'autre...
Armés de leurs splendides yeux bleus
et d'une grande simplicité,
Ils nous ont tous subjugués
et nous laissent désemparés...



Merci d'avoir autant enrichi nos sentiments « lisibles » ou « chantés ». Notre mémoire individuelle et notre patrimoine collectif ont ainsi engrangé une fabuleuse récolte et cet inestimable trésor national sera à transmettre précieusement à nos descendants.

Josiane Tallotte

# Agence postale communale

L'agence postale communale a été transférée dans la mairie le 28 mars 2017. Le nouveau local a été entièrement aménagé par les employés municipaux et la réinstallation du matériel électronique-informatique par un technicien de la poste.

Ce rassemblement permettra de réaliser la mise en accessibilité obligatoire des deux établissements à la fois, ainsi que de mutualiser les frais de fonctionnement (chauffage, téléphonie...).

Le contrat entre La Poste et la commune a été renouvelé pour 9 ans.



Les nouveaux horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 11h.

APPROUVÉ

L'agence postale communale propose au public les services suivants:

# Services postaux:

- Affranchissement (lettres et colis).
- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres bonne année).
- Vente d'enveloppes prêtes à poster.
- Vente lettre recommandée mobile.
- Vente « prêt à expédier » chrono France.
- Emballage Boîte carton M, L, XL, 1 bouteille, étui carton XS, S.
- Pochette à bulles XS, S.
- Dépôt des colis et courriers y compris recommandés, prêts à expédier chrono France uniquement, les LT informatiques «qui sont des produits pré-affranchis sur internet».
- Retrait des lettres et colis en instance.
- Dépôt des procurations courrier.
- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, prêt à poster de réexpédition.
- Vente monnaie de Paris (actuellement pièce : la France par Jean-Paul Gaultier).



jours.

# Services financiers:

- Retrait d'espèces sur compte courant postal ou d'épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours.
- Versement d'espèces sur compte courant ou d'épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7
- Retrait par carte bancaire dans la limite de 350€ par période de 7jours.
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350€.
- Emission de mandat cash, dans la limite de 350€.

# Services complémentaires:

- Téléphonie (réseau SFR)
- Tablette «ARDOIZ»
- Service «Veillez sur mes parents»



# Travaux d'assainissement collectif

# Objectif des travaux d'assainissement collectif :

La pollution peut compromettre la qualité de l'eau potable, s'accumuler dans les êtres vivants. Par voie de conséquence, nous intoxiquer lorsque nous la consommons. Elle peut perturber complètement les écosystèmes aquatiques et les empêcher de nous rendre gratuitement de multiples services tels que : lieux touristiques, lieux de détente et de loisirs, épurateur d'eau, réservoir de biodiversité .

C'est pour cela que les travaux d'assainissement sont un facteur très important quant à la bonne qualité de notre eau potable. La mise aux normes de ces derniers est donc une nécessité.



VAL-ET-CHÂTILLON

Article de l'Est Républicain en date du 29/11/17

# Assainissement : bientôt le début des travaux

Les représentants des diverses entreprises qui feront les travaux d'assainissement collectif se sont réunis afin de faire une visite d'inspection commune dans le village pour les futurs travaux.

Une visite d'inspection a été organisée pour les travaux d'assainissement.

Un représentant de l'entreprise Prevlor BTP était présent pour la mise en sécurité des chantiers et la protection de la santé des employés.

Les travaux, qui débuteront dès le début de l'année 2018, consisteront à poser des collecteurs gravitaires et de conduites de transfert sous pression associés aux ouvrages de pompages.

Ils permettront également de raccorder l'ensemble des bassins de collectes du village à un organe épuratoire intercommunal (un filtre planté de roseaux) qui va être réalisé sur le territoire de la commune de Cirey-sur-Vezouze.



Ces travaux seront réalisés par les entreprises Valantin-Colas, Prestini TP pour la partie canalisations, et par l'entreprise Sogea Est pour la partie postes de refoulements. Ils s'étaleront sur deux années.

Les contrôles extérieurs seront réalisés par la société Malezieux.

La commune en profitera pour changer les branchements plombs eau potable encore existants dans le village. Ces travaux seront sous traités par l'entreprise Prestini TP à l'entreprise Nitting.

Quant au suivi de l'exécution de ces travaux, c'est G2C Ingénierie qui assurera ces missions de maîtrise d'œuvre.

### En chiffres

L'enveloppe de travaux affectés à Val-et-Châtillon représente un investissement de l'ordre de 3.730.000 € HT pour les tranches fermes et tranches optionnelles. Les tranches fermes sont subventionnées à hauteur de 70 % par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

# PROGRAMME DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE VAL-ET-CHATILLON

Marché réseaux: 3290369.05 € HT (tranches optionnelles incluses)

Marché postes de refoulement: 220252.80 € HT (tranches optionnelles incluses)

Marché station d'épuration (part communale): 221602.23 € HT

Durée des travaux: 99 Semaines (hors intempéries)









Définition et rôle des divers intervenants missionnés afin de mener à bien nos travaux d'assainissement :

# Le maître d'ouvrage (MAO) :

La commune de Val-et-Châtillon est le maître d'ouvrage de l'opération. Elle en est le commanditaire.

# L'assistant au maître d'ouvrage (AMO) :

Les services du conseil départemental ont joué le rôle d'assistant au maître d'œuvre.

Ils ont établi les besoins de la commune pour la réalisation du projet de mise en place du programme de travaux de la mise aux normes des réseaux assainissement.

Ils se sont rapprochés après consultations de plusieurs bureaux d'études, du bureau G2C, retenu pour être le maître d'œuvre des opérations. Ceci afin de s'assurer que le projet était réalisable d'un point de vue technique.

# Le maître d'œuvre (MO):

Le bureau d'étude G2C, maître d'œuvre de l'opération, est chargé par le maître d'ouvrage d'apporter les solutions techniques et économiques au programme de travaux d'assainissement collectif.

Il dirigera l'exécution des marchés de travaux, le contrôle des facturations, et assistera la commune lors des opérations de réception des différents ouvrages.

Il a en charge également de consulter en appel d'offres les entreprises et différents intervenants pour mener à bien le bon déroulement des travaux.

# L'agence de l'eau Rhin Meuse :

L'agence de l'eau est un établissement public du ministère chargé du développement durable. Sa zone de compétences couvre le Grand Est.

Elle participe à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à l'eau, qui s'inscrivent elles-mêmes dans des objectifs de l'Union Européenne.

L'agence de l'eau contribue à réduire les pollutions de l'eau de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

L'intervention financière de l' agence de l'eau a permis à notre commune de bénéficier de 70 % de subventions du montant du coût des travaux et 80 % sur les différentes études.

# Le coordinateur S.P.S : (coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé)

Le CSPS doit prévenir les risques issus de la co-activité entre les entreprises intervenantes et prévoir l'utilisation de moyens communs sur le chantier concerné.

Par ailleurs il doit prévoir les mesures de sécurité qui seront nécessaires après la livraison de l'ouvrage, lors de son exploitation.

Le coordinateur SPS retenu pour les travaux est la société PREVLOR BTP, avec qui une réunion d'inspection commune a eu lieu le 23 novembre 2017 en présence des entreprises intervenantes pour les travaux.

Réunion qui a eu lieu dans le bureau de chantier implanté à côté de l'ancienne poste.

# Les contrôles extérieurs :

Les entreprises ont une obligation de résultats sur les constructions des ouvrages (canalisations, regards de visite, branchements particuliers, remblais des fouilles, etc...).

L'entreprise retenue pour ces contrôles est la société MALEZIEUX. Elle est chargée de procéder aux contrôles de :

- Bon compactage des fouilles assainissement.
- Contrôle de la bonne étanchéité des canalisations.
- Passage d'une caméra dans les canalisations pour voir les éventuels défauts.
- Fourniture des rapports correspondants pour validation du maître d'œuvre.

Ces documents sont nécessaires pour que l'agence de l'eau puisse débloquer les dernières subventions à la commune.

# Le financement des travaux :

Les travaux sont subventionnés à concurrence de 70% par l'agence de l'eau.

Les 30 % restants font l'objet d'un prêt auprès de la caisse des dépôts et consignation.

Tous les éléments chiffrés sont consultables sur notre site internet dans les comptes rendus des réunions du conseil municipal.

# Les entreprises:

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans les journaux officiels avec une remise des offres pour le 13 mars 2017.

Suite à cet appel d'offres, et analyse de ces dernières par le bureau d'études G2C, les entreprises qui ont été retenues pour l'exécution des travaux sont :

- Groupement VALANTIN / COLAS / PRESTINI TP pour les réseaux assainissement.
- L'entreprise SOGEA pour les postes de relevage.
- L'entreprise Jean Voisin pour la station d'épuration commune à Val-et-Châtillon et Cirey .

Les marchés correspondants ont été signés le 23 octobre 2017.

La durée des travaux est estimée à deux ans. Début des travaux le 15 janvier 2018 si les conditions météo le permettent.

# Contraintes générales lors des travaux :

Le maintien des activités humaines pendant la période des travaux est une préoccupation majeure qui doit animer en partenariat : le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, le coordinateur sécurité et les entreprises.

Les catégories impactées par les travaux sont :

- Les piétons, les poussettes, les personnes à mobilité réduite;
- Les deux roues, les véhicules, motos, etc.;
- Les riverains, les services publics, etc...

Préalablement aux travaux, une réunion publique (date à définir) sera organisée courant janvier 2018 en présence des entreprises, afin de répondre aux questions et aux inquiétudes des habitants. Le maître d'œuvre G2C animera cette réunion.

Avant travaux, en accord avec la commune et le maître d'œuvre, seront distribuées dans les boîtes aux lettres par les entreprises, des messages d'information.

Ces messages expliqueront le but des travaux, et fixeront les modifications des accès, éventuellement les déviations routières. Seront notifiées notamment les coordonnées du conducteur de travaux et du ou des chefs de chantier avec horaires de travail des entreprises.

# Les enquêtes de branchement particulier :

Ces enquêtes ont été confiées au bureau d'étude G2C. Elles ont pour but d'identifier les réseaux d'évacuation des eaux usées chez les habitants. Ceci afin d'étudier au mieux les possibilités de raccordement des réseaux sur les nouveaux collecteurs et dans la mesure du possible, de séparer les eaux usées et les eaux pluviales.

Ces enquêtes vont également servir aux entreprises afin de positionner au mieux les nouveaux regards de branchements qui seront situés en limite de propriété. Ces enquêtes sont actuellement en cours, et faites en fonction du programme des travaux suivant le déroulement des différentes phases de travaux.

# Les branchements en plomb :

La présence de branchements encore en plomb ont été répertoriés par nos employés communaux dans la mesure où ils ont pu accéder aux compteurs. C'est pourquoi nous vous invitons à signaler la présence de plomb avant compteur dans vos propriétés à la mairie. Une centaine de branchements plomb ont été répertoriés. Ces branchements seront changés à l'avancement des travaux.

Les travaux seront sous traités par l'entreprise PRES-TINI TP à l'entreprise NITTING, qui connaît bien nos réseaux.

# Problèmes lors des coupures d'eau :

Le problème récurant lors de coupures d'eau est qu'il faut à chaque fois couper une grosse partie du village lors de travaux sur les réseaux d'eau potable.

Ce problème est dû notamment à l'absence de vannes d'isolement sur le réseau.

En collaboration avec nos employés communaux, nous profiterons des travaux pour mettre en place des vannes permettant d'isoler les rues indépendamment et éviter les coupures générales. L'entreprise Nitting sera en charge de ces travaux.

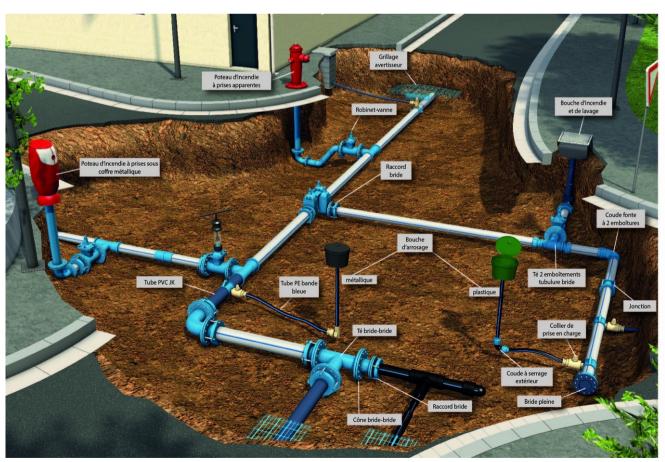


Schéma d'un réseau eau potable

# Quelques mots sur le déroulement des travaux :

La première phase de travaux consistera à poser les nouveaux collecteurs sur l'ancienne route de Cirey depuis Cirey à l'entrée du Val. Lors de ces travaux la route sera barrée.

La seconde phase sera la pose des canalisations gravitaires et la canalisation de refoulement depuis le pont situé en amont de la rue de Morval jusqu'en haut de la rue du Rayeterre. En reprenant au fur et à mesure les branchements particuliers.

En parallèle la station de relevage générale de Val-et-Châtillon sera également posée en amont du pont de Morval. La troisième phase sera la pose des collecteurs rue du Beau Soleil. Y compris la reprise des branchements particuliers, ces travaux se feront avec des arrêtés de circulation et en collaboration avec le chef de chantier de l'entreprise d'assainissement pour la gestion des stationnements des véhicules, des riverains et services publics.

Les autres phases de travaux seront définies avec les entreprises suivant l'avancement des travaux précités.

Ces travaux conséquents vont bousculer nos habitudes, c'est pourquoi nous vous remercions de votre collaboration quant au bon déroulement de ces derniers.

La durée des travaux pour les trois premières phases est estimé à 6 / 7 mois.

Thierry Culmet Adjoint délégué aux travaux

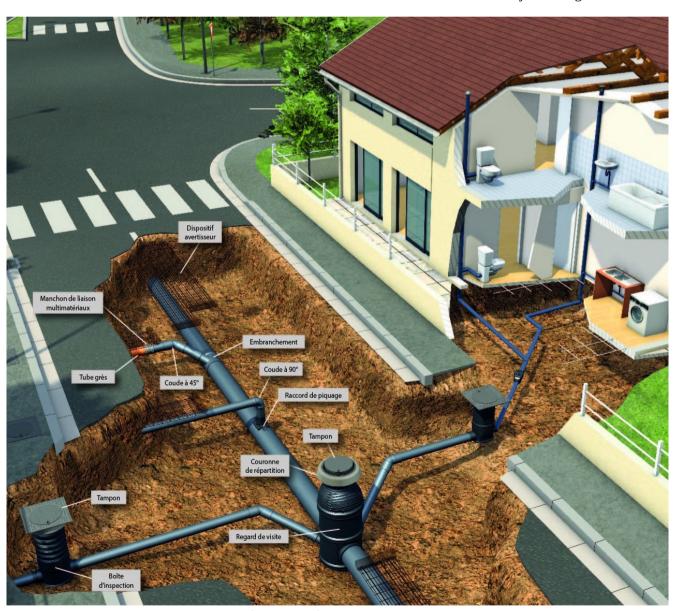


Schéma d'un réseau assainissement

# Photographies de travaux divers

Suite à l'effondrement d'une partie du mur du cimetière en fin d'année 2016, la municipalité a procédé à la consultation d'entreprises pour le réparer. Une entreprise locale a été retenue pour exécuter ces travaux. Il a fallu trier les pierres de taille une par une afin de reconstituer le mur à l'identique. Les jointoiements de maçonnerie ont été faits au ciment et à la chaux hydraulique. Une pelle de 5 tonnes a été utilisée pour remettre en place les couvertines qui pesaient plus de 100 kilos.

Le montant de ces travaux s'élève à 3 445 € HT.





Remise en peinture des bornes incendie



Coupe d'arbres rue Jean Mariotte



Déménagement de l'agence postale dans la mairie



Remise en état et transformation de l'ancienne poste en salle de réunion



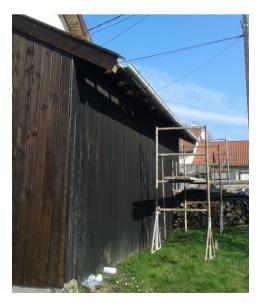
Fleurissement du village, ici le massif de la salle des fêtes



Nettoyage des rues, ici rue Châtillon



Une convention a été signée avec Cirey pour le passage de leur balayeuse trois fois par an



Rénovation du hallier du n°1 avenue Veillon



Installation de coffrets compteur Entreprise NITTING



Rénovation de l'abribus de la Cotonnière



Chablis à dégager route du Châtillon



Suppression des haies en mauvais état de la grotte Avenue Veillon



Aérotherme installé par Gilbert Receveur pour chauffer les douches. Les vestiaires ont été équipés de convecteurs.



Installation d'un abribus à côté de l'arrêt de l'école.

# Résumé des décisions du conseil municipal

Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale. Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

# Les élus municipaux

- Mme TALLOTTE Josiane Maire
- Mme GERARD Marie-Thérèse 1er adjoint
- M. BENA Olivier 2ème adjoint
- M. CULMET Thierry 3ème adjoint
- Mme RIEHL Laurence
- Mme DUQUENET Colette
- M. AUBERTIN Marc
- M. CHAPUIS Romain
- Mme HALBEHER Martine
- M. DUPRE Steven
- M. DUPRE Jean-Pierre
- M. FRAPPART Lionel
- Mme EHRLE Josiane déléguée à la salle des fêtes

# Les Commissions municipales

Madame le maire, Josiane TALLOTTE, préside toutes les commissions.

### FINANCES:

BENA Olivier, CULMET Thierry, FRAP-PART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, RIEHL Laurence.

### TRAVAUX:

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CHAPUIS Romain, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse, RIEHL Laurence.

# ECOLE, JEUNESSE & SPORT:

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse.

### **FORET:**

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse.

### **CADRE DE VIE:**

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUQUENET Colette, FRAPPART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, HALBE-HER Martine.

# FETES, VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE :

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Jean-Pierre, DUPRE Steven, DUQUENET Colette, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, HALBEHER Martine.

# 20 janvier 2017

Le conseil municipal:

- Approuve les avenants n°1 aux contrats de maîtrise d'oeuvre d'assainissement collectif
- Décide l'acquisition et le bornage de terrains dans le but d'y installer des postes de relevages
- Demande des subventions d'investissement à l'État et au Département pour la mise en accessibilité des Etablissements recevant du public, la rénovation des toits du musée du textile et la cloche de l'église.
- Approuve la réalisation d'un emprunt de 30 000 € pour financer les travaux d'investissement.
- Fixe le prix de vente de la maison n°10 rue Jean Mariotte à 25 000 € et celui des anciennes écoles à 60 000 €, net vendeur.

### 10 mars 2017

La séance débute par une rencontre avec les présidents des associations afin de faire le point sur les difficultés et les projets.

Le conseil municipal:

- Se prononce contre le transfert de la compétence PLU à la communauté de communes.
- Approuve les comptes administratifs et de gestion (voir ci-contre)
- Approuve le programme de travaux forestiers 2017 : parcelle 37 : Taille de formation sur plant, chêne et châtaignier ; parcelles 30 et 31: nettoiement de régénération ; parcelles 30, 31, 33 : dégagement manuel de plantation.
- Approuve la réalisation d'une enquête de branchements afin de déterminer avec précision l'emplacement du point de raccordement ainsi que les travaux à effectuer dans le cadre de la mise aux normes des branchements en domaine privé.

# 7 avril 2017

Le conseil municipal:

- Vote une augmentation de 1 %des taxes directes locales
- Vote l'affectation des résultats budgétaires et des RàR
- Vote les budgets primitifs (voir ci -contre)
- Attribue les subventions suivantes aux associations qui ont déposé une demande: APE Cirey 150 €; Club Vosgien de la Vezouze 500 €; Conjoints survivants 100 €; JS VAL 700 €; Maison pour Tous 500 €; Restos du Coeur-Relais 150 €; Souvenir Français de Cirey 100 €; Trèfle 150 €
- Planifie l'organisation de la fête du 15 août
- Approuve à l'unanimité la convention de trois passages par an de la balayeuse de Cirey-sur-Vezouze pour un montant total de 1606,5 €.

# Comptes administratifs 2016

Budget principal	Résultat Clôture 2015	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat 2016
Investissement	-71 166,21 €		78833,98 €	32 352,59 €	-46 481,39 €
Fonctionnement	39488,71 €	25 436,59 €	389 661,46 €	448 414,81 €	58 753,35 €
Total I	-31 677,50 €	25 436,59 €	468 495,44 €	480 767,40 €	12 271,96 €

Budget Eau et ass	Résultat Clôture 2015	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat 2016
Investissement	23 881,80 €	0,00 €	15 945,52 €	15 760,62 €	-184,90 €
Fonctionnement	84 197,67 €	0,00 €	56 025,91 €	77 140,30 €	21 114,39 €
Total II	108 079,47 €	0,00€	71 971,43 €	92 900,92 €	20 929,49 €

# Budgets primitifs 2017

Budget primitif 2017 COMMUNE				
FONCTIONNEMENT				
	Dépenses	Recettes		
Crédits votés	461 738,10 €	426 776,00 €		
Restes à réaliser				
002 résultat de fonctionnement reporté		34 962,10 €		
Total section	461 738,10 €	461 738,10 €		
INVESTISSEMENT				
Crédits votés	84 950,00 €	122 793,37 €		
Restes à réaliser		79 804,23 €		
001 solde d'investisseme nt reporté	117 647,60 €			
Total section	202 597,60 €	202 597,60 €		
Total du budget	664 335,70 €	664 335,70 €		

Budget primitif 2017 Eau et assainissement				
EXPLOITATION				
	Dépenses	Recettes		
Crédits votés	79 678,47 €	79 678,47 €		
Restes à réaliser				
002 résultat d' exploitation reporté				
Total section	79 678,47 €	79 678,47 €		
INVESTISSEMENT				
Crédits votés	23 652,47 €	168 806,61 €		
Restes à réaliser	870 992,02 €	702 140,98 €		
001 solde d'investissement reporté		23 696,90 €		
Total section	894 644,49 €	894 644,49 €		
Total du budget	974 322,96 €	974 322,96 €		

# Vote des taxes directes locales

	Taux 2015	Bases prévisionnelles	Taux 2016 votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	14,82 %	462 600 €	14,97 %	69 251,00 €
Taxe foncière (bâti)	8,83 %	383 000 €	8,92 %	34 164,00 €
Taxe foncière (non bâti)	35,26 %	51 800 €	35,61 %	18 446,00 €
CFE	17,96 %	9 900 €	18,14 %	1 796,00 €
			total	123 657,00 €

# 5 mai 2017

Le conseil municipal:

- Attribue le marché Unité de traitement intercommunale (station d'épuration) à Jean Voisin ;Base : 1224 792,08 € HT ; Option clôture Panneaux rigides : 6 331,50 € HT
- Attribue le marché LOT 1 Réseaux de collecte et de transfert des eaux usées à VALENTIN /PRESTINI
  - Tranche Ferme : 2 355 843,90 € HT
  - Tranches Optionnelles: 934 525,15 € HT
- Attribue le marché LOT 2 Postes de refoulement à :
- SOGEA
  - Tranche Ferme: 134 592,00 € HT
  - Tranches Optionnelles: 85 660,80 € HT
- Attribue le marché Contrôles extérieurs à MALE-ZIEUX, montant total HT: 102 804,40 €
- Approuve la convention de gestion de la station d'épuration des eaux usées entre Cirey-sur-Vezouze et Val-et-Châtillon
- Approuve les nouveaux horaires de l'agence postale (lundi à samedi de 8h à 11h) et du secrétariat de mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h).
- Attribue une subvention de 150 € au Club Canin.

# 9 juin 2017

Le conseil municipal:

- Décide d'entreprendre la rénovation du monument aux morts . Restauration des plaques et pierre pour 4910 € HT, Décapage de l'entourage, avec l'option mise en place de schiste rouge et bordures pour un total de 11 270 € HT.
  - Sollicite des aides financières de l'ONAC, du Souvenir Français et une subvention parlementaire de 60 % après de monsieur le sénateur Husson.
- Approuve la décision modificative budget eau suivante : D2158 : 15000 € ; D203 + 15000 €.
- Approuve la convention de mise à disposition du local de l'ancienne poste, pour une période d'essai, pour l'exercice d'une activité paramédicale .

# 30 juin 2017

Le conseil municipal

- Elit les délégués en vue de l'élection sénatoriale
  - Délégués titulaires : CULMET Thierry, BENA Olivier et TALLOTTE Josiane.
  - Délégués suppléants : GERARD MarieThérèse, CHAPUIS Romain et EHRLE Josiane.
- Approuve le programme des travaux d'assainissement. Dans les tous cas, les travaux sont retenus :
  - Tranches fermes : 3 059 530,85 €
  - Reprise des branchements en plomb : 130 000 €
  - Enquête de branchement : 36 000 €

Et, selon les possibilités d'aide et de financement :

- Solution 1, toutes les tranches conditionnelles seront retenues: 975 095,93 €
- Solution 2 : aucune tranche conditionnelle retenue
- Solution 3 : 1 seule tranche conditionnelle retenue, amélioration de la collecte de la rue de Châtillon : 250 313,60 €
- Décide de maintenir le transport méridien des écoliers de Val-et-Châtillon à Cirey-sur-Vezouze (environ 8000 € pour 4 midis)
- Renonce à exercer son droit de préférence concernant la vente de deux parcelles forestières.
- Refuse d'inscrire en non-valeurs les créances du redevable « MEEA» d'un montant de 800 €.

# 22 septembre 2017

Le conseil municipal

- Décide de ne plus remettre les locaux de l'ancienne école en location.
- Prolonge la convention de mise à disposition établie avec monsieur KEKE jusqu'à la fin de l'année 2017.
- Donne pouvoir au maire d'établir un tableau d'état des lieux de la salle des fêtes prévoyant des sommes forfaitaires à retenir sur la caution ou à facturer en cas de non nettoyage des différents lieux.
- Admet en non-valeur les créances irrécouvrables suivantes : n°1028311132 d'un montant de 595,41 € TTC (budget eau) et n°2783570232 d'un montant de 800 €
- Donne pouvoir au maire de signer tous les documents relatifs à la demande d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts.
- Fixe ainsi le prix de l'eau potable consommée en 2017 :

• m³ d'eau HT : 1,60 €

• Abonnement HT : 30 €

• M3 taxe assainissement HT: 0,90 €

• Part fixe assainissement HT: 32 € HT

- Approuve à l'unanimité la décision modificative suivante : D6282 +5000€; D 6542 +800 €; R 7022 + 5800 €.
- Approuve le transfert de la compétence « Transport et Mobilité » entre les communes et la communauté de communes
- Approuve le devis de Gilbert RECEVEUR d'un montant de 2084 € HT, pour l'installation d'un aérotherme dans les douches et de quatre convecteurs dans les vestiaires
- Décide de mettre en vente le bâtiment de l'école Gratien LORRAIN pour un montant de 100 000 €, selon l'estimation des Domaines.
- Décide de construire un emplacement et de poser un abri-bus au niveau de l'école.

# 2 novembre 2017

### Le conseil municipal

- Approuve le contrat de prêt établi avec la Caisse des dépôt de 1 090 000 € et composé de deux lignes :
  - PVC 81 7500 €
    - Durée de la phase de préfinancement : 3 à 60 mois
    - Durée d'amortissement : 40 ans
    - Périodicité des échéances : Annuelle
    - Index : Livret A
    - Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,75 %
    - Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA
    - Amortissement : PrioritaireTypologie Gissler : 1A
- Prêt sur ressources BEI : PCVMontant : 272 500 €
  - Durée de la phase de préfinancement : 6 mois
  - Durée d'amortissement : 20 ans
  - Périodicité des échéances : Trimestrielle
  - Taux d'intérêt annuel fixe : 1,75 %
  - Amortissement : Echéances constantes
  - Typologie Gissler: 1A
- Approuve la décision modificative du budget assainissement (à la demande de la Caisse des Dépôts, la totalité de l'emprunt et des dépenses et recettes relatives au projet d'assainissement collectif doit être inscrite au budget 2017):
  - D203 + 263 436,22 €
  - D213 716 265,88 €
  - D2315 + 2 9757 275,57 €
  - R131 : + 1 464 445,91 €
  - R1641: +1 040 000 €
- Après examen de l'état actuel de la maison n°10 rue Jean Mariotte et considérant l'offre d'une personne intéressée, fixe le prix de vente à 12 000 €.

- Fixe à l'unanimité le prix de vente du bois de chauffage à façonner à :
  - 12 € TTC le bois dur (ou 8 € TTC si abattu l'an dernier et donc déclassé) ;
  - 2 € TTC le bois tendre (bouleau);
- Approuve à l'unanimité le déplacement de l'atelier du musée (en accord avec l'association), la mise en location du local libéré et fixe le prix de location à 150 € par mois hors charges.

# **17 novembre 2017**

### Le conseil municipal

- Vu l'accord de l'intéressé, cède la maison n°10 rue Jean Mariotte et son terrain pour 12 000 €.
- Décide que le mode de vente des coupes forestières sera : Bois façonné et cession de bois de chauffage.
- Approuve la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la réalisation des tranches conditionnelles du programme de travaux d'assainissement collectif.
- Décide d'adhérer à PEFC Lorraine pour les parcelles forestières non soumises à régime forestier B 413, 414, 419, 420, 421 et 422 d'une surface de 0,981 hectares, et de ré-adhérer pour la forêt communale soumise à régime forestier de 313,43 hectares.
- Renouvelle la mission d'assistance technique du Département dans le domaine de l'assainissement (1€ par habitant et par an).
- Approuve la convention de mise à disposition de données du système d'information géographique départemental.
- Approuve la décision modificative suivante :
  - D 6247 CH 011 + 8000
  - D 6558 CH 65 4000 €
  - D 615231 CH 011 4000 €
- Est informé que la commune a été identifiée comme "prioritaire" par la Région afin de permettre la mise en service commercial de la fibre optique dès l'été 2018.



Mairie et vue sur les anciennes écoles dans la Grand'Rue

# Journées du Patrimoine

L'exposition des journées du Patrimoine de septembre a mis en évidence la richesse de notre réseau aquatique :

Des sources, deux ruisseaux avec affluents casca - dants, un canal, un étang, deux cascades, des fontaines (20 collectives dont 10 encore en eau et d'innombrables particulières).

D'où son importance économique, touristique, médicale. Tant nous envient...

Voyage dans le temps, utilisations multiples au quotidien des habitants et des travailleurs, l'eau reste d'une importance capitale – vu notre amour de la propreté et le petit effort pour tourner le robinet...

Les photos exposées ont montré la beauté de notre environnement par tous les temps et ses métamorphoses climatiques.







Roche qui pisse (Pourrimont)





Le canal en automne puis en hiver

Vous avez pu découvrir la protection de nos sources et du réseau, la pureté de notre eau avec les efforts pour qu'elle soit la moins agressive pour les conduites, les analyses régulières, bref ce trésor est encore de notre ressort (voir les pages suivantes sur le réseau d'adduction).

Et pour que les riverains suivants soient aussi contents, nos efforts ont porté ces dernières années sur l'assainissement qui se met en route!





En poursuivant notre visite, une halte bienvenue sur les sports et les plaisirs aquatiques (pêche à l'étang ou en rivière classée niveau 1) Merci à monsieur Grandidier pour le prêt d'un magnifique échantillonnage de gaules!

Tout le monde a participé à la richesse de l'exposition. Instructive, elle le fut aussi par la série de magnifiques portraits d'oiseaux visitant notre plan d'eau. Voilà une facette méconnue de Patrick Hostert, Président du Roseau de la Vezouze qui gère le secteur dont la rivière, l'étang et le canal. Admirez ces photos à la dernière page du bulletin...



Peinture de Marcel Levieux (en haut) et Jean-Marie Tresse



D'autres sources alimentent les fontaines privées et nos fontaines (10 encore en eau) ; les autres en réserve, car sur le réseau d'eau potable, sont fleuries par des élues et même celle du haut du Bajeu est parée à Noël par les voisins M. et Mme Neveu.



# Ici nous retrouvons aussi les pompes à bras.





Le puits à balancier à Val-et-Châtillon (1902), par Alfred Renaudin

Celle d'Hubert Gérard nous rappelle ce temps où les pierres à eau étaient ainsi équipées.

Merci à son fils Rémi qui nous ouvre toujours son fond de cartes postales anciennes.

L'eau servait aussi à la lessive et à la stérilisation.

Merci à Marcel Maire pour sa planche de lavage et la lessiveuse au système complet, ainsi qu'à monsieur Fournier pour le prêt du stérilisateur.





Las, les bocaux sont délaissés au profit de la congélation! Et toute notre reconnaissance pour « Les Jardins de la Belle Aventure » de Cirey pour la vente de magnifiques bocaux emplis des trésors de notre environnement!

Les peintres nous ont accompagnés dans tout le cheminement de l'eau sur notre territoire.

Alfred Renaudin... et plus près de nous dans le temps, Denis Haguenaueur (ci-contre).

Ainsi que les photographes – en particulier notre secrétaire de mairie qui a fourni les principales pages du bulletin et assure chaque année une composition aussi artistique que professionnelle de notre bulletin.





"Dernière neige" sur l'étang du Val



Et pour clore l'exposition, nous pouvions admirer les compositions de Sabrina Béchard , « Des Potions et des Bulles », à partir de notre eau et des parfums du terroir.







### Zoom sur l'eau dans notre toilette





Mes premières vacances ne furent que d'une semaine... Mais quelle semaine! J'ai quitté le nid parental du bas du Beau Soleil pour émigrer dans un autre monde : celui des cités de Morval où mes grands-parents allaient me bichonner avec, comble du raffinement, une chambre « rien que pour moi », rarement utilisée. Eh oui, il fallait une grande occasion : la visite d'un cousin ou l'hébergement de jeunes couples du coin fuyant « la recherche des mariés »!

C'était donc d'exceptionnelles vacances dans une chambre avec coin toilette: table Louis-Philippe et sa garniture en faïence... Bref, un « 5 étoiles » ou la vie de château au pays des Renards, avec des soirées estivales où le quartier se réunissait pour un couarail enchanté animé par mon grand-père et son harmonica où l'on écoutait religieusement « sous les ponts de Paris »!

Ah! Ce pouvoir d'avoir la capitale à nos pieds...

Josiane TALLOTTE

# D'AIME L'EAY

J'aime l'eau dans ma baignoire Et sur le carrelage de la cuisine quand maman le nettoie J'aime l'eau sur la plage J'aime les vaguelettes Qui me chatouillent les doigts de pieds Et s'en vont avec la marée J'aime l'eau des flaques et des étangs Des lacs et des barrages où elle se heurte en écumant d'aime la pluie qui me mouille la langue Et qui fait pousser les plantes dans le jardin J'aime l'eau des fleuves où pullulent les petits poissons J'aime l'eau quand elle est bien chaude Le matin dans mon lavabo J'aime l'eau quand elle est gelée Quand je peux patiner sur les mares glacées J'aime l'eau Et je dois la préserver!



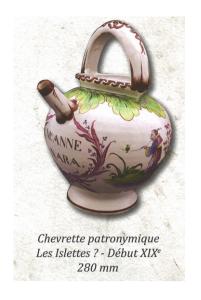
Prêt du musée de Badonviller.



Barbotine de Saint Clément



Cruches "série bestiaire"







Inv. 2003.0.49



Christ en croix Lunéville - Début XIX<sup>e</sup> 230 mm









A rattacher aussi à l'exposition, la conférence Eau et Faïence par Jeannine Guenot, pour les Amis d'Alfred Renaudin, la symbolique de l'eau à l'église St Laurent, les moulins du Lunévillois (exposition prêtée par Madame Guenot) et le rôle de l'eau dans nos anciennes usines au musée.

Josiane Tallotte



# Réseau d'adduction d'eau potable

Les eaux du captage « Fontaine Lefèvre » sont acheminées via des conduites P.V.C d'un diamètre de 110mm jusqu'à une chambre de vannes située en partie avant du thalweg de la Noire Basse. De là, une conduite en P.V.C de 160mm fait transiter ces eaux jusqu'à une autre chambre à vannes bâtie au niveau du débouché du ruisseau de Noire Basse dans le thalweg du ruisseau du Val. Dans cette chambre de vanne arrive également une conduite d'un diamètre de 110mm en provenance du captage de Longval.

Une conduite en PVC de 200mm amène ces eaux jusqu'au réservoir de la station de neutralisation et de désinfection par ultraviolets d'Achiffet, pièce maîtresse de la distribution, mise en place en 1996-97. Ce réservoir a une capacité de 200m3 (2 cuves de 100m3).

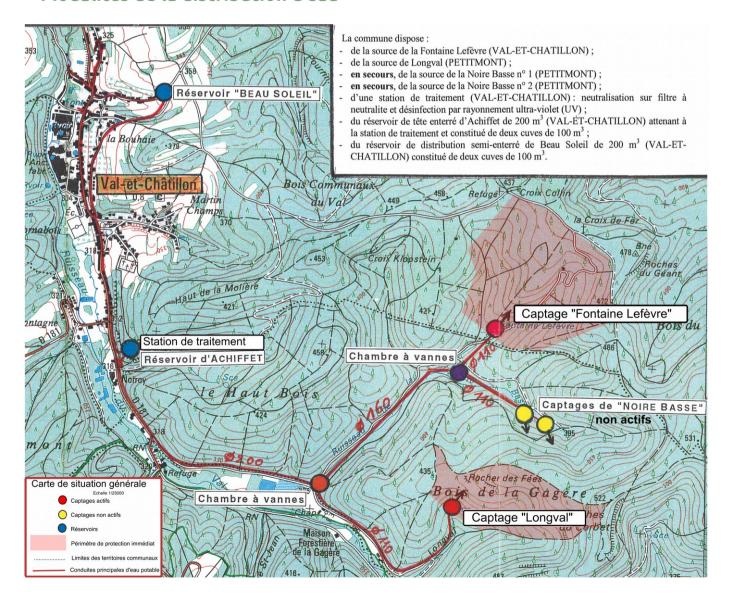
Du réservoir d'Achiffet s'effectue la distribution gravitaire sous pression et l'alimentation du réservoir de Beau Soleil qui dessert le secteur nord de la commune.

Les conduites des sources à la station ont une longueur totale de 5080 mètres et ont été changées dans les années 90. Elles ont remplacé des conduites en acier installées en 1927.

La canalisation principale du village est en fonte, d'un diamètre de 200mm, et s'étend sur une longueur de 3600m. Elle date probablement de la fin des années vingt.

Les antennes et maillages du réseau de distribution ont été renouvelés en PVC presque entièrement de 1975 à 1980 pour une longueur de 3817 mètres.

# Modalités de la distribution d'eau



### LES CAPTAGES

Le besoin en eau du village est estimé entre 80m3 et 170m3 par jour (34200m3 en 2016), il est satisfait par la production de deux captages :

### Source « Fontaine Lefèvre »

En service depuis 1927. Située en forêt communale de Val-et-Châtillon.

Débit : 28,8m3/h ou 672m3 par jour .

Dimension de la construction ( $L \times l \times h$ ):

1m80 x 1m75 x 2m20



Fontaine Lefèvre

### Source « Longval »

Située sur le territoire de Petitmont, achetée en 1926 à M. GENY. En service depuis 1927.

Débit: 10,5m3/h ou 252m3/jour

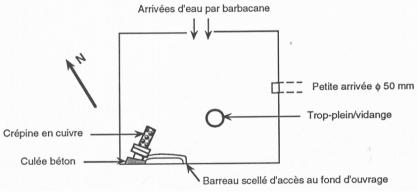
Dimension (L  $\times$  l  $\times$  h) : 2m x 1m90 x 1m80



Captage Source Longval



Vue intérieure



### Deux captages non actifs « Noire-Basse »

Sur le territoire de Petitmont. Achetées à monsieur GENY En 1926. En service de 1927 à 1998. Les débits étaient à l'époque de 31m3/j et 173m3/j



Noire Basse Amont



Noire Basse Aval

# Les réservoirs d'Achiffet et du Beau Soleil

Les deux réservoirs ont été construits il y a environ 90 ans. Ils sont composés tous les deux de deux cuves de 100m3. Le réservoir d'Achiffet n'a pas été utilisé pendant une longue période car celui du Beau Soleil suffisait à couvrir les besoins du village.

Il a été rénové à la fin des années 90 au moment de l'installation de la station de traitement dans la chambre à côté des deux cuves. Il est devenu depuis le réservoir de tête de réseau.

# Station de traitement

Le mélange des eaux des sources Lefèvre et de Longval arrive dans le bac d'eau brute de la station puis est envoyé vers la neutralisation afin de la rendre moins agressive L'eau neutralisée est récupérée dans le bac contigu au bac d'eau brute.

A partir de ce bac, l'eau est envoyée vers l'installation de désinfection par rayonnement ultraviolet afin d'éliminer les microorganismes pathogènes de l'eau.

Les volumes traités sont comptabilisés par un compteur placé entre le départ du bac d'eau neutralisée et l'installation de désinfection.

# Réservoirs d'Achiffet 2 x 100 m3 Station de neutralisation (Existants, mais non utilisés jusqu'ici) SD ET F EB TP Vers distribution village En provenance des sources Regard "bord de route"

EB: Eau brute
F: Filtre (neutralite)
ET: Eau traitée
TP: Trop plein
D: Détassage

SD : Système de désinfection

( Comme il n'est pas question de rejeter de l'eau traitée au ( caniveau, le trop plein des réservoirs du Beau Soleil ne ( coulera plus. Ces derniers seront équipés d'un robinet à ( flotteur qui empêchera le débordement (principe de la ( chasse d'eau). C'est alors le trop plein d'entrée de la ( station de neutralisation qui entrera en fonction.



Lors de la construction de la station de traitement



Vue extérieure du site d'Achiffet avec au premier plan la station de neutralisation puis au second la stérilisation et les réservoirs



Détail sur la stérilisation UV

# Les apports techniques de l'eau

#### Rivière

Autrefois l'eau servait au flottage des planches, des petits troncs jusqu'à Cirey (au Port aux Planches) d'où ils repartaient en convoi par la Vezouze jusqu'à Lunéville, St Nicolas...

Cette force de l'eau activait aussi des moulins (au Val les moulin Cayet et Mairie) à grains ; elle était utilisée à Cirey pour la glacerie et autres industries.

Pour rappel, 10 scieries s'échelonnaient le long du Val et autant sur les rives du Châtillon.

#### Forêt flottée

Forêt couchée au fil de l'eau, forêt flottée, sans branche et sans oiseaux, long train fluvial, draîné par le silence, tu vas te relever bientôt.
Forêt flottée, mon Ophélie, je te demande, Pardon pour ces coups de cognée, pour cette coupe à blanc, pour ce convoi bagnard.
Relève-toi forêt, nous t'attendons, nous t'aimerons, tu nous abriteras et nous t'habiterons.

Jean Mogin



Extrait de : « Les Vallées de la Haute-Vezouze au fil des temps » de Jean-Paul PHILBERT

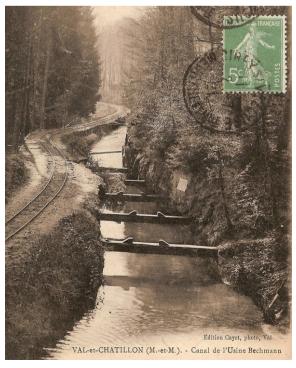
#### Canal

L'eau du canal entrait à la Bechmann à la place de la Grande cascade pour alimenter électriquement les bâtiments et les métiers.

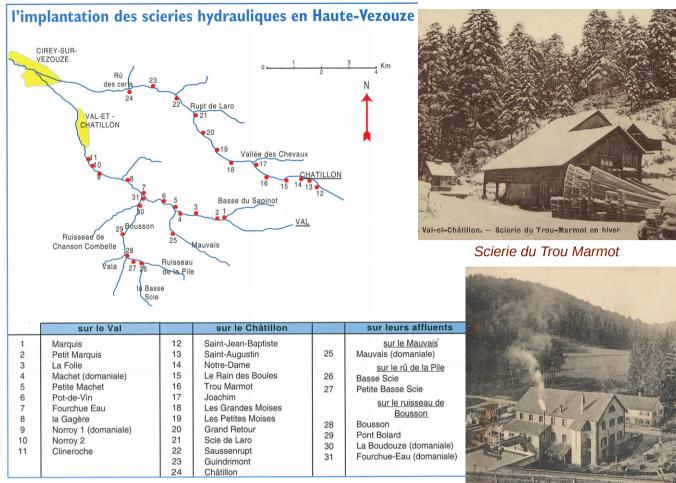
A la Cotonnière, l'eau de la rivière était utilisée sous forme de vapeur pour maintenir une certaine humidité sur les fils.

N'oublions pas le rôle de l'eau

- dans l'irrigation des jardins et des prés
- dans l'approvisionnement des étangs (réserves poissonneuses).
- dans la lutte contre les incendies. Actuellement 23 bornes à incendie jalonnent le village et garantissent une pression demandée par les pompiers.



Josiane TALLOTTE



Plan extrait de : « Les Vallées de la Haute-Vezouze au fil des temps » de Jean-Paul PHILBERT



Scierie de la Fourchue Eau



Scierie de Saussenrupt

Scierie entre Norroy et Val-et-Châtillon



Scierie du Marquis en 1935



Scierie de la Boudouze

# Sapeurs Pompiers de Cirey

Cette année, surtout des actions au service des personnes.

Il y eut des disparitions à déplorer au Val mais ce dernier rempart ne peut parfois vaincre la mort. Ils en sont les premiers meurtris.

Ils sont aussi souvent confrontés à la misère et à la pauvreté de certains et s'ils ne peuvent raconter leurs interventions, on devine à leur besoin de s'engager le plus possible que nous devons tous rester attentifs à tout ce qui se passe autour de nous. Si vous hésitez, prévenez le CCAS à la mairie. « Sonner le tocsin » est un acte citoyen primordial.

Leurs missions sont recentrées. Nous ne les verrons plus vérifier les poteaux incendie. Mais rassurez-vous, ceux-ci seront visités par des entreprises. Évidemment les communes paieront ce service, mais il est envisagé de regrouper les communes pour obtenir un prix avantageux...



Eh oui, les filles aussi peuvent s'engager!..

Souhaitons donc à ce corps de sapeurs de Cirey-sur-Vezouze et à tous ceux du secteur qui sont souvent là en renfort, une année 2018 sans agressions mais seulement emplie d'admiration!

Josiane Tallotte



Les pompiers, c'est une grande famille avec des joies et des peines, comme dernièrement la disparition de Guy BELORGEY (au centre en bas).

# Centre communal d'action sociale

#### Les seniors choyés par le C.C.A.S.

Comme chaque année, le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé une après-midi récréative à destination des habitants de la commune de plus de 70 ans. C'est ainsi qu'une quarantaine d'aînés ont répondu présents à l'invitation et se sont réunis pour un moment convivial à la salle des fêtes. Mme le maire a, dans son mot d'introduction, évoqué la mémoire des disparus de l'année 2016.



leur tendre jeunesse.

Josiane Tallotte a aussi listé les prochains travaux et rendez-vous qui jalonneront 2017 comme l'assainis-sement, l'accessibilité et le transfert de l'agence postale communale à la mairie.

Placé sous le thème du printemps, et à la veille de la fête des grands-mères, les seniors ont été chouchoutés par un staff, performant et synchronisé en cuisine, composé d'élus municipaux, de conjoints et de membres du CCAS, qui a rythmé ses apparitions en salle avec de nombreuses douceurs comme des crêpes, de la brioche, le tout joyeusement arrosé, mais toujours avec modération, de cidre doux ou brut. De jolies tables fleuries de compositions printanières de toutes les couleurs avaient été dressées afin de combattre la pluie et les caprices de la météo.

Pour rompre la monotonie des discussions et des retrouvailles, la chorale « La portée de la joie », dirigée par Francoise Huber, qui œuvre également dans les hôpitaux 3H Santé, est venue gratuitement compléter harmonieusement instants de fête, en chantant de nombreuses chansons issues du répertoire des années 50. afin de faire participer l'assemblée mais aussi de retrouver des airs de

En l'absence de Simone Chopinez, doyenne honoraire de la commune, c'est Marguerite Labolle, 97 printemps dans quelques jours, qui a présidé l'événement. Pour les hommes, le doyen Roland Marchal, a été remplacé par un voisin de la rue Beau-Soleil, Michel Lemaire, qui a été dans sa jeunesse le plus jeune contremaître des usines textiles. En fin d'après-midi, le moment du départ fut un peu difficile car cette parenthèse de bonheur et d'insouciance passe bien vite, face à la solitude dont souffrent de plus en plus de personnes isolées et seules, une fois retournées dans leur foyer.

Olivier BENA



#### « Chantier-jeunes » avec le C.C.A.S.

En lien avec la nouvelle Comcom' de « Vezouze en Piémont », un chantier-jeunes a été organisé durant trois matinées, de 9h à midi, avec le C.C.A.S. Quatre jeunes : Noémie, Sarah, Yann et Frédéric, habitants de la commune, ont participé au nettoyage du mobilier de la salle des fêtes. L'opération a été menée par Josiane Tallotte, maire, assistée de plusieurs élus et membres du C.C.A.S. Les participants ont décapé plus de 200 chaises afin de leur redonner un peu de fraîcheur. Le so-

leil aidant, ils ont même pu travailler en extérieur audessus de l'esplanade. Puis, l'opération a consisté à installer les tables pour les laver. Certaines d'entre elles se trouvaient très tâchées voire même affublées de chewing-gum ou de scotch.



Dans une ambiance conviviale mais de travail, l'atelier aura permis de donner une seconde jeunesse au mobilier afin que les utilisateurs des lieux (associations et particuliers) puissent en profiter lors d'organisation d'événements. Le contrat de travail signé avec la Comcom' a conduit ces "grands ados" à se faire

un peu d'argent de poche estival, à découvrir les animateurs de Blâmont et certains élus du Val. Pour les récompenser et terminer la session, un petit repas leur a été offert par la Commune.

Olivier BENA

#### Le Noël des enfants offert par le C.C.A.S.

A l'instar de l'an dernier, le C.C.A.S. organisera la fête de Noël pour les enfants de la Commune, scolarisés en primaire et en maternelle, le mercredi 20 décembre 2017.

Au programme est prévue la projection au cinéma Bon-Accueil de Blâmont du 2ème deuxième opus des aventures de l'ours Paddington. Ce dernier coule des jours heureux chez les Brown, sa famille d'adoption, dans un quartier paisible de Londres, où il est apprécié de tous.



Alors qu'il recherche un cadeau exceptionnel pour les 100 ans de sa tante adorée, il repère un magnifique livre animé, très ancien, chez un antiquaire. Pas de temps à perdre : il enchaîne les petits boulots pour pouvoir l'acheter! Mais lorsque le précieux ouvrage est volé, Paddington est accusé à tort et incarcéré. Convaincus de son innocence, les Brown se lancent alors dans une enquête pour retrouver le véritable coupable...

Au retour vers 16h, un goûter sera servi aux enfants. La venue du Père Noël, toujours très attendue, terminera l'après-midi récréatif. Petite nouveauté de cette année : un sachet de friandises sera apporté aux enfants de moins de 3 ans.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

l'aide sociale en faveur des personnes en difficulté, les actions d'animation ou de prévention auprès des personnes âgées ou des enfants, la déclinaison sur le plan communal des campagnes nationales de sensibilisation ou de prévention santé et hygiène.

Instance paritaire regroupant élus et non-élus, le CCAS étudie dans la confidentialité la plus stricte les dossiers qui lui sont confiés, en lien avec le service médico-social de Blâmont.

#### Les membres du C.C.A.S.:

- TALLOTTE Josiane, Présidente
- DUPRE Jean-Pierre
- EHRLÉ Josiane
- FRAPPART Lionel
- GERARD Marie-Thérèse
- CORNIBE Yolande
- ANDRE Marie-Thérèse
- DUHAUT Marie-José
- DUQUENET Colette

# Sensibilisation aux accidents de la vie courante pour les personnes de 60 ans et plus

Mercredi 8 mars, le C.C.A.S. de Val-et-Châtillon a co-organisé avec l'association Familles Rurales une causerie-débat animée à la salle des fêtes par le lieutenant-colonel André Laurain. Une vingtaine de personnes avait répondu à l'invitation adressée aux aînés de 70 ans et plus de la commune. C'est la mission du C.C.A.S. d'apporter des réponses et des solutions d'amélioration du quotidien face aux difficultés de la vie pour les seniors qui était visée autour de la thématique des accidents de la vie courante.



Avec 4,5 millions de recours aux urgences, 500 000 hospitalisations et environ 20 000 décès, les 10 et 12 millions d'accidents de la vie courante (AcVC) se produisant chaque année en France constituent un problème majeur de santé publique. Les deux tiers des décès surviennent chez les personnes âgées de 75 ans et plus, souvent après une chute. Les AcVC représentent la 1ère cause de décès chez les enfants de moins de 15 ans. Elle a même été Grande Cause Nationale en 2013.

Enfant du Val et fort de son expérience de sapeurpompier ou d'expert honoraire auprès la cour d'appel de Nancy, le colonel Laurain a réalisé un ouvrage de fiches techniques à destination des formateurs en secourisme. Chaque fiche s'organise en trois parties : cause, conséquence et solution. Le document couvre de nombreux chapitres comme les chutes, le feu, les intoxications, les accidents électriques, les dangers de la cuisine et de la salle de bains, les escaliers, ... Des anecdotes précises ont permis d'illustrer au mieux les cas présentés. L'expertise fine d'André Laurain a encore été sollicitée en décembre 2016 lorsqu'une Vosgienne est décédée suite à l'incendie de sa couverture chauffante.

Des événements restent pour certains inexpliqués comme le cas d'Uruffe où le 12 mai 1977, une sexagénaire est retrouvée calcinée, à l'exception des jambes et d'un bras, intacts. Les pistes habituelles n'ont rien donné.

Quarante ans après, le mystère perdure. André Laurain confie : « Pendant les vingt années qui ont suivi ce drame, j'ai exploité tous les éléments. Ils n'ont débouché sur rien de tangible. Aujourd'hui, cette affaire ne me hante plus. Mais je continue à me tenir informé de l'actualité pour voir si de nouveaux cas apparaissent ».

Très ému d'être revenu « au Val » où il a passé sa jeunesse, André Laurain a aussi ranimé quelques souvenirs comme celui des canotiers de chez Cayet-Demange. Après la Grande Guerre, une *grosse* a été commandée et arrivée dans un wagon à la gare de Cirey. Mais une grosse représente : douze fois douze douzaines d'unités soit 1 728 chapeaux ! Les derniers ont été distribués plus de 30 ans après.

L'ouvrage « Les accidents de la vie courante des personnes de 60 ans et plus» a reçu le Grand-Prix de la prestigieuse Académie Stanislas en 1996. A 87 ans, André Laurain tient toujours à se préoccuper des problématiques de sécurité, d'informer, de conseiller, de prévenir et surtout de servir ses semblables à travers ce fil conducteur qui a conduit sa vie professionnelle. En l'absence de Josiane Tallotte, c'est Marie-Thérèse Gérard et Olivier Béna, en présence de Roger Cornibé qui ont reçu le document offert à la Municipalité et consultable par tous en mairie. Un petit verre de l'amitié, offert par Familles Rurales, a conclu cette sympathique rencontre sous le signe parfois des retrouvailles.

Olivier Béna

### « Les Familles de Val-et-Châtillon 1665-1941 »

L'association « Familles de nos Villages », créée en mars 2007 et dont le siège social se situe à Bénaménil, s'est donnée pour objectif la reconstitution de familles de villes et de villages lorrains. La généalogie est faite en relevant les actes de baptême ou de naissance, de mariage ou d'union, de décès ou de sépulture sur les registres paroissiaux avant 1792 ou d'Etat civil après la Révolution dans le respect de la limite des 75 ans imposée par la loi de juillet 2008.

A ce jour, plus de 225 livres ont été rédigés couvrant les communes de l'arrondissement de Lunéville mais au-delà dans des localités mosellanes ou vosgiennes. Cirey-sur-Vezouze s'est vu étudié en deux volumes complets en décembre 2015.

Nous concernant, toutes les personnes ayant vécu dans le village de 1665 à 1941 y sont répertoriées, regroupées au sein de leur famille avec une présentation sommaire du village. Ce document de 684 pages peut être consulté en mairie (merci d'alerter l'association si des omissions, anomalies ou autres problèmes étaient constatés). En quelques chiffres, on dénombre ainsi : 15 663 personnes, 5 887 familles, 26 104 événements composés de 11 584 naissances, 5 537 mariages et 8 146 décès. Les relevés qui ont servi à l'élaboration de

cet ouvrage ont été effectués par Jacqueline Doizenet, à partir des microfilms des Archives Départemen-(http://archivesenligne.archives.cg54.fr/s/1/ etat-civil/resultats/?) et des registres conservés mairie. D'un point de vue technique, la saisie informatique a été réalisée par Christiane Licourt et la mise en pages par Michel Roussel. L'ajout d'un index permet au lecteur de rechercher plus facilement le patronyme d'un ancêtre.

Ses Familles de Val-et-Châtillan

1665 - 1941

Pac Jacqueline Deigenet et Christiane Locaut
Familles de nos villages

C'est non sans émotion que la présentation du livre par le président Michel Roussel et les auteurs s'est faite au moment du rendez-vous annuel des aînés de la commune. L'occasion avait été toute trouvée pour valoriser ce véritable travail de bénédictin. En présence de Roger Cornibé, l'historien du village, Mme le maire, Josiane Tallotte, et les élus ont été très intéressés et émerveillés par ce livre où se dévoile au fil des pages l'histoire généalogique de la commune. L'ouvrage a séduit l'assistance et par ricochet, de nombreux commentaires questions ont fusé de la part des aînés, qui pour ceux qui sont nés au village, s'y trouvent forcément référencés ! Autant de

souvenirs et de visages effacés au cours du temps qui ont ensuite alimenté les conversations de l'aprèsmidi ; de même que les liens familiaux qui peuvent unir les uns aux autres certains convives, en retrouvant parfois très loin des aïeux en commun.

Cette mémoire du village peut se résumer par les quelques vers mélancoliques de ce poème, véritable credo du généalogiste : « Arrachés à ce monde et à jamais enfuis, nos Ancêtres, hélas, sont perdus dans la

nuit. C'est pourtant grâce à eux que nous sommes ici. Etre attentifs qu'un jour ils sortent de l'oubli, tendrement, patiemment et sans aucun répit. Remonter le passé, ressusciter leurs vies, et les faire connaître aux grands et aux petits, sera notre façon de leur dire Merci.»



Olivier BENA

Prix de l'ouvrage: 52 €

Contact : Président Michel ROUSSEL – 3 rue de Chenevières – 54450 BENAMENIL – Téléphone : 03 83 71 10 41 – Courriel : michel.roussel16@libertysurf.fr Lien : http://famillesdenosvillages.chez-alice.fr

# Cérémonies patriotiques

#### 8 mai 2017, 72ème anniversaire de la Victoire

Lundi 8 mai se sont déroulées les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, sous un temps digne d'un 11 novembre !

Les membres du conseil municipal, sous la présidence de Josiane Tallotte, maire de la commune, quelques membres de la section A.M.C. dе Val-et-Châtillon conduits par leur président honoraire, Pierre Sommier, plusieurs porte-drapeaux issus des différentes associations patriotiques locales, des présidents d'association ou leurs représentants, d'anciens élus municipaux, des habitants de la commune ... se sont réunis sur la place du Maréchal Foch pour se rendre ensuite en cortège jusqu'à l'église Saint Laurent afin d'assister à une célébration en souvenir des victimes de la Deuxième Guerre Mondiale.

Axée sur la déshumanisation de l'homme qu'a généré ce conflit, cette dernière avait été préparée en collaboration avec l'aumônerie au diocèse aux Armées Françaises et a été présidée par Pascal Marchal, sacristain de l'église Saint-Laurent, et Olivier Béna.

A l'issue de l'office religieux s'est tenue la cérémonie au Monument aux Morts sous un crachin digne de celui du 23 avril 1922 lorsque fut inauguré en grandes pompes le Monument. Roland Dal Martello, président de l'A.M.C, a présidé la cérémonie, ponctuée de sonneries militaires. Le message officiel de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, a été lu par Olivier Béna, 2ème adjoint au maire et Correspondant Défense.

Un dépôt de gerbes a été fait pour la Commune par Olivier Béna et Thierry Culmet, adjoints au maire, avec la participation d'Amandine, et pour l'A.M.C. par Pierre Sommier, président d'honneur de la section, et Jean-Noël Jolé, maire de Parux. Le nom des onze victimes de la Commune a été ensuite honoré. Pour terminer, l'assistance a ensuite observé une minute de silence en mémoire de toutes les victimes militaires et civiles de la 2ème guerre mondiale avant d'entonner la Marseillaise.

Le vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle des fêtes aura permis de clôturer cette matinée riche en commémorations.

Les événements qui se sont déroulés en juin 1940 au lieu-dit de la Ferme du « Trou Marmot » seront également commémorés le dimanche 25 juin vers 10h45.

# 77ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

En raison du second tour des élections législatives, la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts a été avancée d'une journée. De nombreuses associations patriotiques comme les Médaillés Militaires, l'U.N.A.C.I.T.A., l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, les Combattants de Moins de Vingt Ans, le Souvenir Français, ... étaient représentées par leur président et leur porte-drapeau afin de commémorer l'événement. la présidence de Roland Dal Martello, président de l'A.M.C. et de Josiane Tallotte, maire de la commune, le souvenir national de l'appel historique du Général de Gaulle depuis Londres à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi nazi a été respecté.



Après l'honneur rendu aux drapeaux, Olivier Béna a lu le message officiel ministériel puis les mots prononcés par le chef de la France Libre. Pierre Sommier, président d'honneur de l'A.M.C., a déposé la gerbe sur le monument. Une bande sonore a permis de faire résonner le chant des Partisans, hymne de la Résistance, et la Marseillaise. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur convivial, offert par la section de l'A.M.C. s'est tenu à la salle des fêtes.

#### Les Chemins de la Mémoire passent par le Trou Marmot

Pour la 19ème année consécutive, sous une météo moins caniculaire que les journées précédentes, s'est déroulée la cérémonie annuelle au cœur de la forêt au lieu-dit de la Ferme du « Trou Marmot », 77 ans après les faits qui s'y sont passé les 20 et 21 juin 1940.

En effet, au risque de se faire prendre le drapeau du régiment par l'ennemi, ses soldats l'ont brûlé. C'est un signe fort de la résistance qu'ils menaient alors, quelques jours après la capitulation et l'appel du Général de Gaulle.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un fragment de la cravate de l'étendard conservé précieusement par l'Amicale des Anciens du 37ème Régiment d'Infanterie et Forteresse. La relique a été d'ailleurs soigneusement déposée au pied du monument en mémoire du passé avant la commémoration. Comme l'a rappelé le Commandant Jacquemot dans son intervention, le Régiment a combattu jusqu'au bout et ne s'est jamais rendu à l'ennemi.



Un dépôt de gerbes a été effectué afin que perdure le souvenir en présence d'une délégation de l'Amicale conduite par le Commandant Jacquemot et le Colonel Rauch, de Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, de René Acrement, maire de Cirey-sur-Vezouze, d'Olivier Béna, de Roland Dal Martello, président de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, et de plusieurs porte-drapeaux des différentes sections locales patriotiques. Quelques membres et amis de l'A.M.C. avaient également fait le déplacement pour l'occasion.

Après les différents honneurs rendus en bonne et due forme, les membres de l'Amicale ont entonné la Marche des Soldats de Turenne, résonnant harmonieusement avec le cadre verdoyant et paisible du site.

Un verre de l'amitié, offert par l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, a conclu sympathiquement ce moment de recueillement ainsi que divers échanges entre les participants. Les chemins de la Mémoire avaient débuté à 8h à Sarrebourg pour se conclure vers 12h30 à Vexaincourt après plusieurs haltes à Lorquin, Xouaxange ou encore Neufmoulins.

#### 99ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Samedi 11 novembre, comme à l'habitude, l'A.M.C. du Val en lien avec la Municipalité ont commémoré dignement sous un temps diluvien le 99ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

A 11h30, le cortège composé d'élus, de sociétés patriotiques accompagnées de leur porte-drapeau, de présidents d'association, d'habitants du village s'est dirigé à pied vers le Monument aux Morts.

Sur place, les honneurs ont été rendus dignement malgré les conditions climatiques. Olivier Béna a présidé la cérémonie en remplacement de Roland Dal Martello, président de l'A.M.C., assistant aux cérémonies à Cirey-sur-Vezouze.

Dans un premier temps, il a lu le message officiel de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées. Ce dernier rappelle que nous sommes désormais à une année du 100ème anniversaire de l'Armistice.

Mais il y a un siècle déjà, en 1917, de nombreux événements sont à relever comme l'entrée en guerre des Etats-Unis, la Révolution en Russie, mais aussi la tragédie humaine du Chemin des Dames. 2017 marque aussi le 100ème anniversaire du statut unique au monde de *Pupille de la Nation*. Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il s'étend aujourd'hui aux orphelins de parents tués en OPEX ou lors d'un attentat terroriste.

Un dépôt de gerbes s'en est ensuite suivi : M. Schott et un sapeur-pompier pour l'A.M.C. ainsi que les maires-adjoints Marie-Thérèse Gérard et Thierry Culmet pour la Municipalité. Ce temps a laissé place à l'égrainement de la longue liste des *Enfants du Val morts pour la France* au cours de la Grande Guerre. Une minute de silence et de recueillement a permis à chacun de se souvenir de ces vies, parfois très jeunes, brisées à jamais par le conflit. L'hymne national est venu clore la commémoration.

De retour à la salle des fêtes, avant le partage du vin d'honneur offert par la Municipalité, Josiane Tallotte, maire, a retracé l'engagement des Etats-Unis dans ce conflit devenu mondial déjà dès 1914 avec le Japon. Elle a fait mémoire des trois premiers Sammies tombés en France à Réchicourt-la-Petite le 3 novembre 1917 en mentionnant la cérémonie internationale qui s'y est déroulée la semaine auparavant sur site avec l'inauguration d'un obélisque.

Le chapitre des commémorations pour Val-et-Châtillon est désormais terminé pour 2017, mis à part le souvenir de la Libération du Val le 19 novembre 1944 par le pavoisement en mairie. 2018 verra de nouvelles pages d'Histoire s'ouvrir dont la rénovation puis l'inauguration du Monument Commémoratif érigé en 1922 au square Jean de Klopstein.

Olivier BENA, Adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et correspondant défense

# Opération « Brioches de l'amitié » 2017



Comme chaque année, le 2ème samedi du mois d'octobre, la Commune a participé à l'opération « Brioches de l'amitié », chapeautée par l'AEIM— Adapei 54, qui s'inscrit, elle, comme une force pour la vie. Depuis 1975, la devise de l'opération résume tout l'enjeu porté par l'initiative : « Nous aider à gagner nos combats, c'est simple comme une brioche ».

Les fonds collectés grâce à l'Opération Brioches ont contribué à construire, réhabiliter et aménager les établissements et services de l'AEIM, permettant ainsi d'initier de nouveaux modes d'accompagnement sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle.

Education, habitat, travail, soins : l'AEIM accompagne enfants et adultes en situation de handicap intellectuel à toutes les étapes de leur vie, pour un parcours de vie sans rupture.

Depuis 60 ans, l'AEIM apporte un accompagnement permanent et évolutif, adapté aux potentialités et à la situation des personnes handicapées intellectuelles, en favorisant leur inclusion dans la société.

#### Les buts de l'AEIM:

- Offrir un véritable parcours d'insertion sociale favorisant l'épanouissement des personnes handicapées intellectuelles. Leur permettre l'accès à l'éducation, à la formation, au travail et au logement grâce à de nombreux établissements et services.
- Inventer, encore et toujours de nouvelles façons d'améliorer le bien-être des personnes handicapées intellectuelles pour être au plus près de leurs besoins.
- Donner toute leur place aux familles en les associant activement aux actions et en favorisant la solidarité entre elles pour que le handicap ne soit plus vécu comme un isolement.
- Changer le regard sur le handicap en défendant les intérêts moraux et matériels des personnes handicapées intellectuelles auprès des Pouvoirs Publics et en misant sur le partenariat avec les organismes publics ou privés pour soutenir les proiets.

C'est ainsi que se sont réunis le temps d'une froide matinée des élus, des membres du C.C.A.S., de la vie associative de la localité ou simples bénévoles de cœur afin de sillonner par binômes les rues du village à la rencontre des habitants par le biais du porte-à-porte. Une occasion originale d'allier gourmandise et générosité envers les personnes handicapées intellectuelles.

Pour 2017, les bénéfices de l'Opération Brioches permettront la création d'un fonds de solidarité, propre à l'AEIM. Aucune situation ne doit rester sans solution... quel que soit le moment de la vie! Ce fonds est destiné à pouvoir agir rapidement pour résoudre les situations les plus urgentes et les plus douloureuses, afin d'éviter toute rupture du parcours de vie des personnes accompagnées par l'association.

Le bilan dressé demeure toujours extrêmement positif puisque 108 brioches de 300g pièce ont été vendues au prix de 5 € l'unité. De plus, des dons à hauteur de 36 € ont été enregistrés.

La Municipalité tient une nouvelle fois à remercier les fidèles bénévoles de l'action ainsi que les foyers qui n'ont pas hésité à ouvrir chaleureusement leur porte au profit de l'amitié et de la solidarité.

Olivier BENA



D'après l'Est Républicain du 21/11/2017. Interview de Frédéric PLANCARD.

Après 10 ans d'absence, MC SOLAAR produit un titre qui fleure bon la Lorraine et rappelle la Grande Guerre.

Le repos et le besoin de se souvenir l'ont inspiré.

Ce texte sur les mirabelles ? « Pour la beauté du mot, la fête de la mirabelle avec des chanteurs. Pas un lieu précis mais village avec des mirabelles comme tant d'autres en Lorraine, parfois même « Mort pour la France » ou bien amputé de tant de jeunes hommes.

Bref, un bel hommage tout « en laissant sa petite trace ».

Josiane TALLOTTE

### Associations et locaux communaux

Bien des évolutions cette année 2017, suite à la réorganisation des bâtiments communaux mais la commune est toujours aux côtés des associations du Val y compris financièrement et ouvrent la salle des fêtes et ses terrains sur demande des associations, y compris cette année pour la kermesse des écoles du canton.

L'école est vidée à l'étage. Le chauffage ralenti est arrêté. L'installation est vidangée et préservée. Les salles du foot restent en service avec un nouveau chauffage qui leur est propre et des douches équipées d'un aérotherme pour plus de confort thermique.

L'agence postale, transférée à la mairie, a laissé la place à une grande salle de réunion (pas en soirée) et le bureau est toujours affecté à l'assistante sociale le jeudi matin, et à des activités paramédicales les autres jours.

Le musée voit son atelier de réparations installé au fond de la salle des métiers. La place ainsi libérée abritera une activité commerciale.



Ancienne poste aménagée en salle de réunion

Le garage de l'école, l'ancienne salle des Restos du coeur, une partie du belvédère abritent du matériel de la Maison Pour Tous.

La mairie a la garde des instruments de la fanfare et du tableau phare des « Amis d'Alfred Renaudin ».

Josiane Tallotte

### Nouvelles brèves du 15 août

Cette année le parc a accueilli les jeux gonflables – une nouveauté pour le Val – et des jeux qui pouvaient rassembler toute une famille, organisés par les adhérents du foot. La JS VAL assurait aussi l'intendance avec brio.

Les forains occupaient l'aire des camping-cars avec le stand de tir, la confiserie, les canards et le manège traditionnel, de retour après une longue absence.

La MPT qui avait organisé sa brocante plus tôt dans la saison assurait un repas le soir avec spectacle de magie à la salle des fêtes.

Au musée, une belle exposition des artisans animait la grande galerie.

Reproduction de Pierre Alimé Mathieu

L'animation kayak a été annulée suite à un accident de l'animateur engagé. Ce n'est que partie remise !..

L'eau n'était pas notre alliée ce jour-là car la cérémonie mariale à la grotte Veillon a été arrosée! mais comme on dit: « la pluie du matin n'arrête pas le Pèlerin ». On a pu constater que celle

du soir non plus n'a pas ralenti les ardeurs des chanteurs!



Huile sur toile d' Henri Schaab

Heureusement que le magnifique feu d'artifice sur le thème des vacances a pu être tiré ; les quelques gouttes arrivées en cours du spectacle raccompagnèrent les nombreux visiteurs ravis et évitèrent les débordements de fin de soirée.

Les gendarmes et le nouveau capitaine de Lunéville purent ainsi se consacrer à faire la connaissance des habitants...

Le lendemain les bénévoles du foot finirent le nettoyage et l'agent municipal convoya les quelques déchets ramassés. Le parc retrouva vite sa sérénité.Merci à tous : bénévoles, visiteurs, intervenants pour cette journée!

Josiane Tallotte

### Mémoires du Textile

Début novembre 2016, Mme Maryse Gunderson, résidant à Frémonville, faisait don au musée de deux métiers à tisser à ossature bois, en pièces détachées, ainsi qu'une importante variété de bobines de fil de laine.

M. Gunderson, de nationalité américaine et responsable de « General Motors » en Allemagne avait acquis ce matériel fabriqué en Suède et comptait s'adonner au plaisir du tissage, la retraite venue. Son décès prématuré hélas l'en priva.

Des mois durant, l'équipe de bénévoles s'est attelée au montage et au fonctionnement de l'une de ces acquisitions. Ainsi, les visiteurs peuvent-ils assister à une démonstration de tissage sur métier manuel.



Transport des machines en 1994



Le nombre de visites reste stable par rapport à 2016, malgré le déplacement de certaines manifestations locales et les modifications apportées telles que la gratuité lors des journées du patrimoine et la visite du 15 août fixée à 1 €. Les adhérents de l'association sont en nombre croissant grâce à la compagne d'information menée par M. Alain Grandidier durant cette année (73 adhésions nouvelles).

La journée du 15 août a, comme par le passé, rassemblée un nombre important d'exposants, et pour certains visiteurs, ce fut l'occasion de retrouvailles et de souvenirs parfois émouvants.

Selon le souhait des élus municipaux, l'atelier du musée sera prochainement transféré dans la partie gauche du site (là où sont exposées les affiches). Ce déplacement devant permettre à une famille de commerçants, futurs habitants de Val-et-Châtilon, d'y entreposer un véhicule et une chambre froide.

Roger Cornibé, Président de l'association

#### Informations pratiques

#### Jours d'ouverture :

de mai à octobre, les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.

#### Adresse:

Avenue Veillon

#### Téléphone :

03.83.42.59.13

#### Tarifs:

<u>Individuel</u>:5€

Enfants (de moins de 12 ans) : gratuit

Groupes: 2 € (à partir de

12 personnes)

Scolaires : 1,50 €



15 août : le musée accueillait n collectif d'artistes dans sa galerie . Crédit photo : L'Est Républicain



# Club Canin du Val

2017 aura été une année bien chargée pour le Club Canin, avec deux binômes qui accèdent en compétition obéissance

: Louchka à Sandra Obeltz et Loth à Robert Mancinelli ; ceux-ci ont réussi leurs épreuves (brevet) d'accès au concours d'obéissance.

Nous avons organisé les 22 et 23 juillet, le Regroupement Européen de la race Berger Néerlandais ; franc succès pour cette 2ème année d'organisation avec des chiens venus de France, d'Allemagne et de Suisse qui se sont retrouvés pour participer à différents entraînements et initiations.

Notre concours annuel de cavage (concours de chiens truffiers) s'est déroulé sur 2 jours le 30 septembre et le 1er octobre, et a regroupé une soixantaine de chiens sur trois concours : deux concours sur carrés sur le stade de football et un dans le parc communal. Cette manifestation fut une grande réussite.

Nous avons participé aussi à des animations et découvert, avec les enfants de la maternelle de Cirey et du centre aéré de Badonviller, ce qu'est le chien, son utilité, et ses dangers. Journées que nous referons en 2018.





Tous les samedis après-midi, des séances d'éducation canine ainsi que celles de l'école du chiot ont été assurées par Robert Mancinelli et moimême. Des entraînements hebdomadaires ont aussi eu lieu pour les disciplines obéissance et RCI; cette dernière ne sera plus dans nos activités car le responsable Christophe a quitté la région. Nous lui souhaitons ainsi qu'à Audrey, son épouse, bonne chance et beaucoup de succès à l'avenir.

Le Comité de notre club s'est aussi renouvelé après le départ de Christophe et d'Audrey (occupant le poste de trésorière). Laurence Riehl est venue la remplacer.

Nos projets pour 2018 sont les suivants : réédition du camp d'été du Berger Néerlandais les 20 et 21 juillet, concours de cavage annuel les 22 et 23 septembre. Et enfin les deux journées d'animation sur les chiens en lien avec les enfants de Cirey-sur-Vezouze et de Badonviller.

Nos séances d'éducation et d'école du chiot ont lieu les mercredis à 14h30 et les samedis après-midi à 14h.

Bonne année 2018 à tous!

Contact: 06.77.23.21.50 - 03.54.45.40.41 clubcaninduval@gmail.com https://clubcaninduval.jimdo.com/

Marc Aubertin, Président.

## Les Amis d'Alfred Renaudin

5 ans! Créée le 17 mars 2012, l'association a déjà vu de nombreux gros projets concrétisés comme la parution d'un livre (toujours disponible à la vente en mairie au prix de 25 €) ou même l'exposition de 2015 en lien avec le Conseil Départemental et les services du Château de Lunéville. Au fil du temps, nous poursuivons notre proposition culturelle ouverte à tous sur le Territoire. De visites en conférences, l'année 2017 a été rythmée une fois encore par de belles découvertes!

#### Tous Friant d'Emile!



Charles Villeneuve de Janti

A l'occasion de l'exposition « Emile Friant, le dernier naturaliste ? », au musée des Beaux-Arts de Nancy, la salle des fêtes a accueilli le 14 janvier, le conservateur en chef et directeur dudit musée, Charles Villeneuve de Janti, pour évoquer la vie et les œuvres de ce grand artiste-peintre d'origine dieuzoise.

Pendant près d'une heure et demie, à l'aide d'un diaporama richement illustré et projeté sur fond blanc, le conférencier a captivé la quarantaine de personnes ayant bravé les aléas climatiques pour ne pas manquer cet après-midi culturel.

Né en 1863, Emile Friant est surtout très connu en Lorraine même si de nombreux tableaux sont disséminés dans le monde et même sur la 5th Avenue à New York! Beaucoup n'ont pas été encore retrouvés car, sans descendance, il ne subsiste de traces familiales comme pour d'autres artistes. La commune de Dieuze conserve également des archives notamment des courriers liés à la jeunesse du maître.

Dans l'imaginaire populaire, c'est « La Toussaint », très grand tableau où les personnages sont plus grands que dans la réalité, qui reste durablement associé à Friant même s'il a commis des œuvres de belle facture certes moins connues mais toutes aussi émou-

vantes. Le style photographique de ses tableaux lui a longtemps été reproché par ses pairs même si ce talent paraît aujourd'hui une prouesse remarquable. Il décrit dans les visages de ses modèles beaucoup d'émotions et de sensibilité.

Friant laisse aussi le regardeur s'inventer une histoire individuelle à la lecture des toiles comme pour « Les Amoureux » où de nombreuses interprétations sont envisageables. Friant a été repéré très jeune par son bon coup de crayon et a été élève à Paris d'Alexandre Cabanel. Grand (auto-)portraitiste, vers la fin de sa vie, il a réalisé de nombreux portraits de gens de la vie nancéenne.

Il meurt à l'âge de 69 ans à Paris en juin 1932 et est inhumé à Nancy au cimetière de Préville.

#### Les Journées d'histoire régionale

Le week-end des 25 et 26 mars, l'association a participé aux journées d'histoire régionale. Leur 12ème édition s'est déroulée à l'abbave des Prémontrés à Pontà-Mousson. Organisé par la région Grand-Est, l'événement a réuni 75 acteurs autour de la thématique « histoire et patrimoine au fil de l'eau ». Alfred Renaudin a toujours mis en couleurs cet élément naturel dans ses tableaux en représentant des rivières, des mares ou tout autre type de cours d'eau. Pour habiller le stand, Alain Gérard a réalisé des banderoles d'œuvres agrandies de l'artiste-peintre ainsi qu'un kakémono retraçant sa vie en quelques dates. Une vitrine comprenant de vraies pièces en faïence peintes par Renaudin était même exposée. Sur place, Henri et Jacqueline Hard, ainsi que d'autres membres du comité directeur, ont représenté l'association, la seule de la nouvelle Comcom' à y être présente. Le tableau Valet-Châtillon, acquis en 2015, avait quitté son emplacement en mairie pour trouver une place d'honneur au centre de la présentation.



Présentation officielle des reproductions de toile et du kakémono sur la vie de Renaudin.



Assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Blâmont.



#### Assemblée générale à Blâmont

C'est Blâmont qui a été choisie pour l'assemblée générale et sa journée découverte. Ce fut l'occasion de manifester les nouveaux liens issus de la fusion des Comcom' donnant naissance depuis janvier à la Comcom' de Vezouze en Piémont.

Le président a remis à Thierry Meurant, maire de Blâmont, le livre sur Renaudin afin qu'il soit consultable par le plus grand nombre à la médiathèque municipale. A l'issue de la réunion statutaire, une vingtaine de personnes ont déjeuné dans un restaurant à Badonviller et ont visité ensuite le château de Blâmont, sous la conduite magistrale de Vianney Muller, vestige médiéval peint à plusieurs reprises par Alfred Renaudin et valorisé par l'association « Clef de Voûte ».



Visite guidée du château de Blâmont par Vianney Muller.

# Conférence sur Alfred Renaudin au Cercle Généalogique de Lunéville

A l'invitation de Jeannine Guénot, présidente du Cercle Généalogique de Lunéville, Olivier Béna a donné une conférence sur Alfred Renaudin devant une cinquantaine de personnes à la Maison des Associations de Lunéville.



Auditoire captivé par la vie et l'œuvre d'Alfred Renaudin.

#### « Sur les traces d'Alfred Renaudin » à Metz

La traditionnelle sortie annuelle a conduit une dizaine de participants à Metz pour une visite guidée pédestre à la découverte des sites incontournables de la ville lumière.

La cathédrale Saint Etienne, l'un des plus grands édifices gothiques d'Europe, regorge de nombreux vitraux qui lui valent bien son surnom de lanterne du bon Dieu. L'itinéraire s'est poursuivi par le marché couvert, la place de Chambre, puis par le quartier des « Isles » avec la place de la Comédie, où se trouvent l'Opéra-Théâtre et le temple Neuf, construit pendant l'annexion allemande.

En longeant les bords de la Moselle, les Amis d'Alfred Renaudin ont découvert le quartier Citadelle et ses nombreux monuments évocateurs de l'histoire messine comme le palais de Justice, l'Arsenal militaire, le palais du Gouverneur, Saint Pierre aux Nonnains, la chapelle des Templiers et le magasin aux vivres. Après un repas convivial en extérieur, l'aprèsmidi a été consacré au quartier Outre-Seille avec les églises médiévales, les hôtels particuliers de la Renaissance, les vestiges du rempart érigé au temps de la République messine et les vitraux de Jean Cocteau. Ce faubourg a conservé une âme très particulière et sa vocation artisanale séculaire. La Porte des Allemands est un rare spécimen préservé de ce type d'architecture militaire en France. Il s'agit à la fois d'une porte-pont, enjambant la Seille, et d'un véritable château-fort. Alfred Renaudin a représenté plusieurs vues de Metz comme celles de la cathédrale, du temple neuf ou encore de la porte des Allemands



La Porte des Allemands de Metz a été peinte à plusieurs reprises par Renaudin.

# Journées du Patrimoine en lien avec la Commune.

Les 16 et 17 septembre, l'association a présenté au grand public les agrandissements d'œuvres mais aussi le kakémono en lien avec la thématique de l'eau. Jeannine Guénot est venue parler de la faïence et de l'eau au cours d'une conférence.



Jeannine Guénot, présidente du Cercle généalogique de Lunéville.

#### Sortie automnale au Château de Lunéville

Avant la date de fin des expositions proposées en 2017 au château des Lumières de Lunéville, quelques membres des « Amis d'Alfred Renaudin » s'y sont rendus le temps d'un après-midi. Tout d'abord, Corentin, en service civique, a fait découvrir « Le palais révélé: Lunéville et Germain Boffrand (1667-1754) ». 2017 est marquée par la célébration des 350 ans de la naissance de l'architecte Germain Boffrand, l'un des créateurs les plus originaux de l'art classique. Le parcours offre aux visiteurs, en même temps que la découverte des lieux, le rappel de leur histoire. Des éléments de scénographie intégrés à l'architecture complètent le sentiment d'immersion, renforcé par la présence d'œuvres au fort pouvoir d'évocation. Entre raffinement exotique et proximité avec les jardins, elle matérialise les leçons d'un architecte passé maître dans l'art de l'aménagement intérieur.

Puis, dans un second temps, Jean-Luc Michel, trésorier de l'association des Faïences Anciennes de Lunéville/Saint-Clément mais aussi membre du Comité des Amis d'Alfred Renaudin, a présenté l'exposition consacrée à « Rovina ». Cette famille est originaire du royaume de Piémont et, au milieu du XIXème siècle, émigra en France pour venir s'installer à Épinal. Se fournissant en biscuits issus principalement des différentes faïenceries de l'Est, plusieurs générations d'artistes de cette famille ont laissé en héritage quantité de pièces remarquables très recherchées à l'heure actuelle par nombre de collectionneurs.



Parmi les missions du musée, celle de restauration d'œuvres comme les deux toiles de Renaudin est présentée au grand public.

Enfin, Alain Philippot, responsable en chef du musée, a guidé le groupe dans la fascinante exposition « 10 ans d'acquisitions révélées ». L'incendie qui a ravagé le château de Lunéville en 2003 a détruit en partie le musée et de nombreuses œuvres originales. Dix ans après qu'en est-il du travail de reconstitution de ces collections ? Un travail réalisé par le musée avec l'aide essentielle du Département, de la Ville de Lunéville, de la Région, et de l'Etat mais aussi des associations et des particuliers, sans laquelle le musée n'aurait pu mener à bien son projet. Ce dernier ouvre les portes de ses réserves pour mettre en lumière le patrimoine acquis ces dernières années. Les objets d'art ou du quotidien, fruits d'un investissement financier, sont valorisés par les recherches historiques et scientifiques autour de chaque œuvre.



« Les cavales d'Apollon » est une des œuvres préférées de Benoît Tallot.

# Les Frères Muller, maitres-verriers lunévillois : de l'ombre à la lumière

Pour terminer l'année, Benoit Tallot, adjoint au maire à Lunéville délégué à la Culture, président de « Mission Boffrand 2017-2023 » est venu évoquer sa grande spécialité que sont la vie et l'œuvre des frères Muller.

« Il est des hommes dont la vie suit inexorablement le chemin que le destin leur a tracé. Il est des hommes dont le parcours est une suite de triomphes et de tragédies. Les frères Muller sont de ceux-là. Hommes de talent et de génie, artistes et passionnés, courageux et déterminés, ils ont marqué l'art verrier par-delà les frontières, les océans et les époques.

Les frères Muller n'ont pas fait partie de la prestigieuse Ecole de Nancy. Pour de sombres raisons qui relèvent plus d'une rivalité commerciale et industrielle que d'une question d'école artistique, Emile Gallé s'y est opposé. Aujourd'hui cependant, tous les amateurs d'Art Déco et d'Art Nouveau les y associent. Les polémiques opposant Gallé aux Muller sont aujourd'hui futiles, tout autant que les accusations de recettes volées, de plagiat, d'« espionnage industriel ». A cette époque, comme aujourd'hui, la loi du marché est toute puissante, il faut produire ce qui plaît, il faut vendre ce qui est à la mode, il faut innover, il faut faire mieux que ses concurrents. Qu'ils s'appellent Gallé, Daum ou Muller, leurs querelles appartiennent au passé et seules restent aujourd'hui leurs réalisations! »

# Décès de M. Jean-François Puyrigaud, petit-fils d'Alfred Renaudin

C'est avec une grande tristesse que les « Amis d'Alfred Renaudin » ont appris le décès du petit-fils unique de l'artiste-peintre qu'elle honore, M. Jean-François Puyrigaud, décédé après un long combat contre la maladie, le 23 novembre 2017 à l'âge de 76 ans.

Surnommé « Jeff » par tous, son courage, sa volonté et son extraordinaire résistance dans ces si longues épreuves étaient ponctuées de périodes d'enthousiasme qui ne faisaient que cacher l'inexorable! Grande figure de l'aviation par ses connaissances et sa passion pour l'espace, son amour inconditionnel de la nature, ce grand aventurier restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

Le 1<sup>er</sup> mars 2013, il était venu à Val-et-Châtillon lors de l'assemblée générale de l'association où il avait évoqué avec une certaine émotion la mémoire de ce grand-père artiste. Il avait raconté des souvenirs de sa petite enfance lorsqu'il l'emmenait avec lui lors de ses promenades et lui apprenait beaucoup de choses sur l'amour et le respect de la nature.

Bien que très affaibli, il avait tenu absolument à être présent le 30 juin 2015 au château de Lunéville pour le vernissage de l'exposition-hommage à son grand-père.



Jean-François PUYRIGAUD ému en découvrant la plaque de l'Esplanade Alfred RENAUDIN.



Vernissage de l'exposition « Alfred Renaudin, les couleurs de la Lorraine ».

Nous exprimons à son épouse Françoise, à sa sœur Elisabeth, notre présidente d'honneur, à sa famille et à ses nombreux amis, toutes nos plus sincères condoléances.

La célébration religieuse aura lieu à Argent-sur-Sauldre (Cher) le jeudi 30 novembre à 15h suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Salut Jeff!

Olivier Béna Président de l'association.



# Club Vosgien de la Vezouze

2017 se termine. Des événements ont marqué cette année : l'inauguration le 3 juin aux roches d'Achiffet de la plaque en hommage à Pierrot Ramella et le dépôt d'une gerbe le 17 octobre, un an après son départ.

Nous poursuivons l'entretien des sentiers et la vérification du balisage. Les tables/bancs derrière la salle des fêtes, les bancs aux roches d'Achiffet et à la Croix Collin ont été entretenus (ponçage et lasurage).

Régulièrement nous enlevons des détritus et des matériaux recyclables à la croix Collin et un peu sur les sentiers. Malheureusement, les incivilités se rencontrent sur tous les sentiers dont nous avons la charge (320km).

Plusieurs parcours, au départ de la Maison de la Forêt, ont été balisés par quelques bénévoles de l'association.

- Circuit 3 : Croix Collin
- Circuit 4 : Étang du Val / Mémoires du textile
- Circuit 6 : Roches d'Achiffet

La journée détente de l'association a eu lieu au refuge de la Boulaie au mois de mai ; 65 personnes ont participé au repas.

Cette année encore plus de 1 000 marcheurs ont participé aux différentes sorties organisées par notre association et celles de la Communauté de Communes du Piémont en Vezouze et du Comité des Fêtes de Cireysur-Vezouze le 14 juillet.

Yves Migos

Le Président, Yves Migos, se tient à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Tél: 06 33 64 29 90

e-mail: clubvosgien.vezouze@gmail.com

Le Comité et son Président, vous présentent les meilleurs vœux pour 2018.



Autour du Val le 11 janvier



Le refuge de la Boulaie



Journée détente à la Boulaie le 17 mai



Travaux sentier de Pourrimont le 25 avril



Rando Frémonville la Vigne le 26 avril

#### Hommage à Pierrot

Samedi 3 juin 2017, en présence de sa famille et de nombreux amis du Club Vosgien, un hommage appuyé et émouvant a été rendu à Pierrot Ramella, décédé le 17 octobre dernier. Un premier rassemblement s'est tenu au columbarium du cimetière de Cirey-sur-Vezouze où il repose pour un dépôt de gerbes et un temps de recueillement. Puis, direction le site des roches d'Achiffet où Alicia et Nathan, deux de ses petits-enfants, ont dévoilé la plaque donnant à présent un nom à la seule roche qui n'en avait pas.

Ce sont les qualificatifs d'enfant du Val et de cheville ouvrière du Club Vosgien qui ont été soulignés et gravés pour l'éternité. En écho à son passé de scout et son inimitable grain de voix, une chorale improvisée, à laquelle s'est ajoutée les membres de sa famille, a entonné le chant « sur les monts ».

De retour à la salle des fêtes, plusieurs témoignages et discours ont été prononcés avant de partager un véritable verre de l'amitié au moment où une pluie orageuse est venue conclure l'après-midi.



**Yves Migos**: « Nous venons d'honorer un mari, un père, un frère et un ami dans un lieu enchanteur qu'il aimait tant.

Emmenant souvent ses petits-enfants et amis, sur ce sentier qu'il entretenait chaque année avec les copains de la Vezouze.

Vous, qui passez, prenez le temps d'avoir une pensée pour Pierrot qui le mérite plus que quiconque. »

**Marie-Thérèse Gérard**: « Le Club Vosgien a accompagné les enfants de l'école dans notre forêt, très peu d'entre eux connaissaient nos belles roches d'Achiffet.

J'avais un projet qui me tenait à cœur. Avec l'association Croc Blanc, dans le cadre des activités périscolaires, je voulais organiser un petit concours avec les enfants pour donner un nom à cette roche.

Ce projet prévu pour l'an passé, a été reporté en raison de la participation au Village à Bascule.

Après le départ de Pierrot, Yves m'a parlé du souhait de l'équipe des sentiers de donner à cette roche le nom de Pierrot Ramella. Pour moi ça a été aussitôt une évidence.





Comme Pierrot l'a fait avec ses enfants et ses petits enfants, nous pourrons faire découvrir à nos enfants les roches d'Achiffet et nous arrêter devant cette belle roche pour leur parler de Pierrot. »



Olivier Béna: « Quelques mois seulement après son départ, trop rapide, Pierrot nous donne rendezvous cette après-midi, ici, à vous sa famille de sang, et à nous sa famille de cœur, celle du Club Vosgien, pour se recueillir, se souvenir et célébrer les beautés de la nature qui lui étaient si chères.

A l'initiative du président de la section, Yves Migos, le conseil municipal, présidé par Madame le maire, Josiane Tallotte, a accepté à l'unanimité, la proposition de donner un nom à la seule roche du sentier d'Achiffet qui n'en avait pas lors de la séance du vendredi 4 novembre 2016. Aujourd'hui, cette roche devient Roche du Club Vosgien, dédiée spécialement à

Pierrot Ramella, enfant du Val et cheville ouvrière de la section, deux qualificatifs sur lesquels est axée ma prise de parole.

Même s'il n'a pas présidé les destinées de la section, à travers le nom de Pierrot, c'est toute l'histoire de la société pédestre créée à Val-et-Châtillon le 31 août 1931 qui est valorisée comme ceux qui ont porté de beaux projets tout au long de ces quasi 9 décennies tels que Camille Parmentier, Gratien Lorrain, Georges Thiaucourt et son épouse Mathilde, décédée en début d'année, René Bournique, Georges Eppe, mémoire vivante de notre secteur qui nous manque aussi tant, ou Gilbert Duhaut. Mais ce ne sont que quelques figures car au-delà, chacun ici, reverra d'autres visages et petites mains bénévoles à l'entretien des sentiers, ou petits pieds marcheurs ou amoureux de la forêt. Le Club Vosgien est une entité à part qui mérite hautement cette distinction car elle agit dans le respect de notre bien le plus cher. Comme le dit Antoine de Saint-Exupéry, nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Pierre Ramella-Gigliardi est né à Val-et-Châtillon le 13 août 1942. Il est le fils ainé de Léon Ramella et de Teresa Marie Massignan, nés avant-guerre à Cossila dans le Piémont et à San Vito di Legguzzano dans le Veneto. Ses racines profondes italiennes sont révélatrices dès le départ du lien sacré, au sens premier, de la famille. Ecolier dans la commune, Pierrot, comme tant de jeunes de son âge, participe activement à la vie du village en s'investissant dans diverses sociétés comme la gymnastique, la clique et la fanfare des Gas du Val, et même à la fondation d'un groupe de scouts dont il prendra la tête. Enracinée dans la foi, Pierrot sera enfant de chœur et même grand clerc pour l'église Saint Laurent au-delà de ses 20 ans. Il participe à l'âge de 7 ans à la troupe artistique des Gas du Val dans une pièce en trois actes, appelée, cela ne s'invente pas, l'Enfant du Bon Dieu, retraçant de façon très juste la vie et le bon cœur d'un groupe de clochards. Souhaitant m'appuyer sur les termes enfant du Val et cheville ouvrière, permettez-moi de passer plusieurs chapitres de la vie professionnelle de Pierrot. Je ne dirai simplement que sa force de caractère, son énergie et son travail acharné prouveront que l'on peut réussir dans la vie ; du cours complémentaire à Cirey, Pierrot a obtenu en fin de carrière le titre d'ingénieur de maintenance du matériel hors classe et chef d'établissement de l'entretien SNCF.

En novembre 1966, Pierrot épouse Colette Deiss de Cirey et la famille s'agrandit avec la naissance de 3 enfants : Virginie, Thibaut et Bertrand. En septembre 1997, l'heure de la retraite a sonné comme le retour au Val. Le garage réhabilité en maison familiale accueille d'un côté Pierrot et Colette et de l'autre Marie José et Roger. C'est le temps d'une autre vie qui commence avec les mariages des enfants et la joie de la naissance des petits-enfants : Marc, Alicia, Benjamin et Nathan.



Pierrot a l'art d'être grand-père à la Victor Hugo. Papi comblé, Pierrot sait rendre le jeu agréable en construisant par exemple des épées en bois et là c'est un autre monde d'aventuriers qui s'invente dans lequel il plonge ses petits-enfants. Soucieux de la transmission de ce qu'il a reçu, il les initie à la marche pour leur faire découvrir toutes les richesses du secteur. « Les Chenevières » à Cirey symbolisent un vrai havre de paix et de ressourcement pour tous.

Ces convictions de proximité avec la nature se concrétisent en actes : Pierrot fait son entrée au club Vosgien et bien évidemment, ces qualités sont très rapidement remarquées. Ses compétences professionnelles sont mises au service de la collectivité. Il s'impose comme responsable des travaux. Fourmillant toujours de mille et une idées, Pierrot aimait griffonner sur une feuille ou un petit carnet des croquis, des schémas ou des mesures. Pierrot a passé de nombreuses heures à entretenir les sentiers pour les rendre agréable aux randonneurs, de même que pour la

rénovation du refuge la Boulaie. Inlassablement, il s'est investi sans compter son temps, son énergie et son esprit d'initiative. La naissance de la Maison de la Forêt avait pour lui beaucoup d'importance car il a participé à de nombreuses réunions et au projet d'offrir aux visiteurs une riche palette de promenades.

D'un caractère jovial et blagueur, Pierrot appréciait donner le sourire à ses amis et à sa famille. Son grain de voix, que l'on peut entendre si nous faisons silence, était inimitable et apportait de la bonne humeur, de la douceur, et parfois même de la mélancolie.

Son plus beau rôle de théâtre, le fait passer de l'enfant du Bon Dieu au pape Léon IX, incarné lors du week-end festif à Saint Sauveur en août 2010 à l'occasion du Millénaire de l'abbaye. Chacun aura encore à l'esprit cette parenthèse surréaliste de cette composition où Pierrot semblait tutoyer le ciel dans cette vêture d'un autre temps dégageant ainsi un fort charisme et une spiritualité profonde. Pierrot savait faire la part des choses : apporter de la gravité dans les moments sérieux mais aussi de la légèreté et de l'humour dans ceux plus insouciants.

Comme le dit l'adage, ce sont les meilleurs qui partent les premiers. Pierrot est parti trop vite le 17 octobre dernier après un combat digne et héroïque contre la maladie. Aujourd'hui, nous honorons le travail du Club Vosgien à travers lui. Sachons poursuivre, chacune et chacun de nous dans nos possibilités, l'œuvre qu'il a reprise, complétée et amplifiée pendant près de 20 ans. Que ceux qui sont d'humeur chagrine comprennent ici que c'est à nous d'écrire l'histoire et d'y faire entrer des exemples comme Pierrot Ramella dont la vie modeste, travailleuse, empreinte du souci de son prochain est et restera un modèle de service et de probité. Nous ne disons pas au revoir pour toujours mais plutôt à bientôt Pierrot sur les sentiers célestes... »

#### Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges



Eglise Saint-Laurent pendant les fêtes.

« Partagez avec les fidèles [...] et que votre maison soit toujours accueillante.». Ce verset de l'épître de Saint Paul aux Romains résume ô combien l'état d'esprit dans lequel la Communauté paroissiale sur Val-et-Châtillon tente inlassablement de s'inscrire au profit de tous, année après année.

L'abbé Didier Jacques, curé in solidum, nommé en septembre 2015, aidé par les membres de l'E.A.P. (Mmes Marie-Noëlle Jolé, Cathi Mansuy et Catherine François), conduit la barque de la paroisse du Bon Père Fourier des Vosges. Nous concernant, plusieurs célébrations ou rencontres se sont tenues en 2017 sur la commune.

Vendredi 14 avril, Vendredi Saint : un Chemin de Croix a été célébré à l'église réunissant une dizaine de paroissiens.

Lundi 8 mai, fête de la Victoire : célébration de la Parole en souvenir des victimes de la 2ème Guerre Mondiale. Axée sur la déshumanisation de l'homme qu'a généré ce conflit, cette dernière avait été préparée en étroite collaboration avec l'aumônerie au diocèse aux Armées Françaises.

Dimanche 18 juin : Fête-Dieu : il v a certainement des lustres que l'ancienne paroisse Saint-Laurent n'avait pas fêté aussi dignement la solennité des Très Saints Corps et Sang du Christ, appelée autrefois plus communément, Fête-Dieu. L'église, parée de blanc et de doré, s'est plongée dans le silence et la réflexion pour une heure d'adoration du Saint-Sacrement, exposé sur l'autel principal. Ensuite, la liturgie des heures, prière quotidienne des chrétiens, a conduit la dizaine de fidèles présents à l'office des vêpres présidée par l'abbé Didier Jacques. Par le passé, une procession du Saint-Sacrement se tenait sur deux dimanches dans les rues du village, avec arrêt aux différentes stations, devant les reposoirs préparés avec soin et foi par les paroissiens, des plus jeunes aux aînés.

Dimanche 13 août : fête de Saint-Laurent, saint-patron de l'église.

Lundi 15 août : Assomption de la Vierge Marie et fête patronale du Val. Depuis sa rénovation, la tradition du passé a été renouée chaque année, le 15 août. Un office marial a été célébré à la grotte Notre Dame de Lourdes. Un répit météorologique a permis de maintenir la prière en extérieur.

Dimanche 17 septembre : Journées du Patrimoine en lien avec la Municipalité : Pascal Marchal a accueilli de 14h à 17h une vingtaine de visiteurs pour une visite guidée. En plus, un petit parcours autour du baptistère, offrait une pause spiri-

tuelle et/ou culturelle pour tisser des liens entre l'eau, source de Vie, et la bible ou les sacrements chrétiens.

Dimanche 22 octobre : l'abbé Didier Jacques a célébré une Eucharistie à l'occasion de la Journée Mondiale des Missions.



Vitrail du chœur représentant Saint-Laurent et les pauvres de Rome.

Pour cette dernière messe de l'année 2017 à Val-et-Châtillon, nous nous sommes souvenus plus particulièrement du Père Charles Umbricht, décédé subitement le 22 octobre 1941 à Meyzieu en Isère. Même si ce dernier n'a jamais pu aboutir sa vocation de missionnaire en raison d'une santé très fragile, il s'est toujours comporté comme un père blanc. D'ailleurs, l'as des aumôniers de la Grande Guerre n'était-il pas un véritable missionnaire auprès des poilus dans les tranchées aux heures sombres de leur existence? Cette année 2017 marque deux anniversaires : le 70ème anniversaire du retour de son corps dans la tombe familiale située au cimetière.



Exposition sur le Père Charles Umbricht.

De même, le 11 novembre 1977, il y a 40 ans, était inaugurée la rue du Père Umbricht, remplaçant la rue de l'église, afin de « réparer l'oubli de ses prédécesseurs », comme le dira le maire François Romary. Pour ce faire, une petite exposition a retracé en quelques clichés sa vie et son ministère. Nous avons associé la mémoire du Père Francis Saint-Eve, des Missions Etrangères

de Paris, disparu aussi subitement le 28 mars 2014, qui a rendu de nombreux services à la paroisse et à l'église du Val. Pour solenniser, une belle décoration de l'autel avait été préparée aux couleurs des quatre coins de la Terre.

Cette année 2017, hors obsèques, une messe mensuelle (semaine ou dimanche) en moyenne a été célébrée maintenant ainsi une certaine régularité dans la vie spirituelle des paroissiens. Désormais il n'y a plus de messe à la salle des fêtes. La prochaine messe aura lieu au printemps 2018 au retour des beaux jours.

La paroisse remercie la Municipalité pour les différents services rendus ponctuellement tout au long de l'année.

Olivier BENA



Adoration du Saint-Sacrement.

#### **Quelques liens utiles:**

En cas de funérailles chrétiennes, contactez le n° de téléphone suivant: 06.80.81.11.16.

Demande de messes : 17 € à adresser à la paroisse ou à Pascal Marchal.

Paroisse Bon Père Fourier des Vosges 1 rue d'Harbouey – 54480 Cirey-sur-Vezouze

Téléphone : 03.83.75.15.49 ou par mail : bonperefourier54@orange.fr

Site internet de la paroisse avec annonces : <a href="http://www.catholique-nancy.fr/bpfdesvosges">http://www.catholique-nancy.fr/bpfdesvosges</a>

#### 25 ans d'orque pour Gisèle Bourbon

A l'occasion de la journée mondiale des Missions et de la dernière messe de l'année 2017 en l'église Saint-Laurent, les habitants du Val, village où elle a passé sa jeunesse, en lien avec les paroissiens du Bon Père Fourier des Vosges, ont honoré leur organiste titulaire à l'occasion de son jubilé d'argent, soit 25 années de musique. Fin 1992, Gisèle Bourbon a succédé au pied levé à son regretté père, François Romary, décédé tragiquement au lendemain de Noël. Petit à petit, ses compétences ont été mises à contribution à Cirey-sur-Vezouze, puis aux quatre coins de la paroisse. Comme le disait Saint Augustin : «chanter, c'est prier deux fois». Alors faire chanter et résonner les tuyaux de l'orgue, c'est au moins prier trois fois!

Dans son agenda digne d'un ministre, Gisèle enchaîne au fil des semaines les célébrations alternant messes, obsèques et mariages, parfois même les trois dans la même journée comme un samedi de juillet dernier!



25 années de fidélité récompensée pour Gisèle Bourbon.

Disponible et ouverte aux propositions qui lui sont faites, elle relève toujours de nombreux défis comme apprendre de nouvelles partitions pour satisfaire les uns et les autres. Disposant d'une grande capacité d'adaptation en toute situation, elle a déjà ainsi accompagné le ministère de nombreux prêtres allant de l'abbé Robert Senger, dernier curé du Val, à l'abbé Didier Jacques, actuel curé in solidum. Une belle orchidée lui a été remise en signe de reconnaissance et afin de lui souhaiter encore de nombreuses années de service.

Olivier BENA

### A.M.C.

Samedi 21 janvier 2017, à 11 heures, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la section de l'A.M.C. (Association des Mutilés et Anciens Combattants) de Val-et-Châtillon à la salle des fêtes sous la présidence de Roland Dal Martello, en présence de 9 des 18 membres, anciens combattants ou sympathisants, ainsi que de Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, d'Olivier Béna, correspondant défense et adjoint délégué aux cérémonies patriotiques.

La réunion statutaire a tout d'abord débuté par les vœux pour 2017 du président aux

membres et à leur famille, notamment ceux de santé en raison du froid glacial et de la sévère grippe qui sévit. Pierre Sommier, président d'honneur, souffrant, a été excusé. Le président a ensuite demandé d'observer une minute de silence à la mémoire des militaires tués dans le cadre de leurs missions et de Philippe André, ancien président d'honneur de la section lorsqu'il était maire de la Commune dans les années 1970.

La lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale a été effectuée. Le président a ensuite égrainé la liste des nombreuses activités auxquelles a participé la section dans la Commune, sur le secteur, et même bien au-delà, avec entre autres des cérémonies patriotiques ou diverses réunions. A Val-et-Châtillon ont eu lieu comme chaque année quatre cérémonies : le 8 mai avec l'inauguration de la Croix de Lorraine sur la place de la salle des fêtes, le Trou Marmot en lien avec le Groupe Turenne, l'Appel du 18 juin, et enfin le marathon pluvieux du 11 novembre. Le président a encouragé les membres à y participer plus activement. Le 3 avril 2016, l'A.M.C. a fêté à Nancy son centenaire mais la section n'a pu y être représentée pour cause de double manifestation à son agenda.

En 2017, cela fait 50 ans que Roland Dal Martello est membre de la section. Simple adhérent, il aura occupé tour à tour différents postes comme responsable de l'animation aux heures fastes de la section, puis viceprésident et actuellement président depuis 2015.

Roland Dal Martello informe les adhérents que le fils de Raymond Héry, président d'honneur de la section décédé en 2010, a rétrocédé un vieux drapeau de la section retrouvé dans le grenier de la maison familiale, qui sera utilisé dans les cérémonies en doublure de celui déjà existant.

Paul Pierre, fidèle porte-drapeau, s'est vu remettre le 11 novembre 2016 l'insigne de 20 ans de porte-drapeaux.



50 ans de fidélité à l'AMC pour Roland Dal Martello

Au niveau départemental, l'A.M.C. compte environ 2 800 adhérents répartis dans 90 sections, essentiellement des anciens combattants d'Indochine et d'Algérie, ainsi que des anciens soldats des opérations extérieures. Évidemment, les adhésions ont été beaucoup plus importantes juste après les deux guerres mondiales. Dans les années 1930, l'association rassemblait plus de 32 000 adhérents .... Une estimation cible le nombre de plus de 3 000 personnes qui n'ont jamais demandé la carte du Combattant ouvrant à des droits auxquels ils pourraient prétendre.

Danièle Besnard, trésorière, a fait état de la comptabilité. Il est précisé que dorénavant le numéraire a été supprimé.

Grâce au livret A retrouvé l'an dernier, la section peut encore exister quelques années en maintenant un train de vie modeste. Après l'intervention de Michel Lemaire, vérificateur aux comptes, l'assemblée a approuvé à l'unanimité l'ensemble des rapports.

Le bureau se compose ainsi : Roland Dal Martello, président, Patricio Garcia, vice-président, François Bajolet, secrétaire, Danièle Besnard, trésorière et Paul Pierre, porte-drapeau titulaire.

Déjà président cantonal de l'U.N.A.C.I.T.A., Roland Dal Martello a confié l'organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre au monument aux morts à Olivier Béna.

Olivier Béna a réaffirmé l'utilité de la section de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon même si les rangs sont de plus en plus clairsemés car c'est une association qui véhicule une image positive de la Commune lors des cérémonies sur le secteur ou au-delà. Il se félicite aussi de la participation des enfants à la cérémonie du 11 novembre suite à l'atelier de préparation organisé pendant les vacances de la Toussaint par la Municipalité. Il rappelle aussi l'adresse du site internet www.amc54.fr où figurent tous les articles concernant la vie de la section. Enfin, il évoque le projet pour 2018 de rénovation du Monument aux Morts à l'occasion du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Josiane Tallotte s'est ensuite exprimée au terme de la réunion sur différents points. Elle a tout d'abord marte-lé que la Commune s'associait toujours aux activités de l'A.M.C. et a félicité la section, les porte-drapeaux, pour leur dynamisme et leur présence aux nombreuses cérémonies.

Un verre de l'amitié a conclu l'assemblée générale suivi d'un excellent repas convivial réunissant une vingtaine de personnes.

Olivier BENA



Années après années, le comité local du Souvenir Français poursuit ses missions à savoir : entretenir les tombes des soldats « Morts pour la France » n'ayant plus de famille, ou les monuments érigés à leur mémoire, participer aux nombreuses cérémonies ayant lieu sur le canton et même à l'extérieur, assister aux obsèques des adhérents et surtout aider financièrement les projets pédagogiques à but mémoriel envers la jeunesse et les scolaires.

La réunion annuelle de travail s'est tenue à Cirey-sur-Vezouze le 9 septembre 2017. De nombreux membres du comité, de sociétés patriotiques et d'élus y ont assisté dont M. Thibault Bazin, nouveau député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle, M. Philippe Arnould, maire de Saint-Sauveur et président de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, M. René Acrement. maire de Cirey-sur-Vezouze et hôte, ou encore M. Pascal Solofrizzo, Délégué Général de Meurtheet-Moselle. Les présidents des comités de Blâmont et de Badonviller, de même que le président des A.C.-P.G., avaient également répondu présents à l'invitation.

Cette journée a tout d'abord commencé par la remise officielle du nouveau drapeau à la section devant le Monument aux Morts sui-

vie d'un dépôt de gerbes. Il est orné du nouveau logo et de la devise du Souvenir Français. Il a pour parrain et marraine, M. Henri Claude et Mme Lise Meyer. L'ancien drapeau avait été remis en 1992 à l'occasion de la cérémonie de Tanconville. M. Roland Dal Martello et Mme Marie-Thérèse Poirson, aujourd'hui décédée, étaient son parrain et sa marraine.

La deuxième étape a consisté à l'inauguration du « Square du Souvenir Français », situé près de la Poste. Des remerciements tous particuliers sont à adresser à M. le Maire, René Acrement, et à son conseil municipal, pour l'accord trouvé autour du projet mais aussi et surtout aux services techniques communaux pour la réalisation du gros œuvre. Le square doit encore être aménagé d'un enclos mais aussi de bancs.

Une fois installé dans la magnifique salle des fêtes décorée par



Dévoilement de la plaque du « Square du Souvenir Français ».

Henri Ganier-Tanconville, une minute de silence a été observée à la mémoire de M. Jacques Alexandre, Mme Anne-Marie Sinnig, M. Roger Winiger, Mme Andrée Plantevin-Thomas (fille de M. Charles Thomas, Mort pour la France).

La section compte 78 adhérents. Il est regrettable que certains adhérents n'aient pas renouvelé leur cotisation. Plusieurs nouvelles cotisations ont tout de même été enregistrées pour 2018 : Mmes Pariset, Jolé, Jacquot, Alexandre, Petit et MM. Weymerskirch, Mansuy, Founé et L'Hôte.

La section se doit d'entretenir une dizaine de tombes sur le canton ainsi qu'un monument. A l'avenir, le nombre de sépultures devrait augmenter en raison de la disparition des familles. L'entretien des tombes consiste à détruire les mauvaises herbes et quand le besoin s'en fait sentir à repeindre les croix. Pour le monument, il faut tondre les abords, brosser la stèle et tailler les thuyas attenants. A l'approche de la fête de la Toussaint, chacune d'entre elles se voit fleurir d'une bruyère.

La section locale organise et participe à de nombreuses cérémonies tout au long de l'année : 20 sorties ont été effectuées par le drapeau et ses accompagnateurs ; 17 présences aux cérémonies et 3 obsèques d'adhérents. Un déplacement à Jarny aura permis de découvrir la géolocalisation des tombes par Smartphone.





Accueil et remise du nouveau drapeau à Joël Collin, porte-drapeau titulaire de la section.



Découverte du parcours géolocalisé au cimetière de Jarny.

Grâce aux nouvelles technologies du numérique, le visiteur pourra retrouver des informations sur les « Morts pour la France » inhumés dans les tombes gérées par le Souvenir Français ou même dans les tombes familiales.

Ce sont les mairies qui pourront mettre en œuvre ce « tourisme de mémoire » dans leur cimetière.

Un chèque de 100 € a été remis à l'association Symbiose de Cireysur-Vezouze pour la réfection de deux plaques en opaline où figurent 70 noms d'ouvriers de Saint-Gobain, « Morts pour la France » durant la Grande Guerre.

Général, M. Pascal Solofrizzo a rappelé la mission complexe qu'est la transmission du flambeau de la Mémoire aux jeunes générations. Les événements récents dans le monde montrent que la paix reste fragile et que de nombreux soldats français sont loin de chez eux. C'est la volonté d'écrire la mémoire au présent qu'est chargé de développer le Souvenir Français depuis 1887. C'est un défi de plus en plus compliqué dans une vie où tout s'accélère. Au fil des conflits, de nombreux vétérans, puis poilus, puis soldats de la 2ème guerre mondiale, de la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie sont venus grandir les rangs du Souvenir

Dans son intervention, le Délégué

Français. Le Souvenir Français se trouve en parfaite harmonie avec les Anciens Combattants car il regroupe tous les pans de l'histoire sans spécificité. Il n'est pas limité dans le temps et ouvert à tous les âges. Il offre une neutralité politique, philosophique, confessionnelle et syndicale. Le Souvenir Français s'articule sur 3 axes : entretenir la mémoire, participer aux cérémonies et transmettre le flambeau avec le sens du devoir, le respect des valeurs. De nombreuses conventions ont été signées entre le Souvenir Français et des organismes ou associations comme les Maires de France, l'U.F.A.C., ... Depuis le 9 octobre 2014, un agrément a été délivré par le Ministère de l'Education Nationale. En 2015, les Compagnons de la Libération ont signé une convention pour la sauvegarde des tombes des Compagnons.

La démission en date du 1er août 2017 de la Présidence de M. Bernard Claudon a entraîné l'élection d'un nouveau Président et de son Comité. Le Bureau du comité, se compose ainsi: M. Jean-Noël Jolé, président, M. Olivier Béna, 1er vice-président, M. Bernard Claudon, 2ème vice-président, M. André George, 3ème vice-président, Mme Ghislaine Collin, trésorière, M. Roland Dal Martello, trésorieradjoint, Mme Nicole Poirson, secrétaire. M. Joël Collin, porte-drapeau titulaire et M. Fernand Santisteban, porte-drapeau suppléant, sont également reconduits dans leur fonction. M. Patricio Garcia intègre le comité afin de lui apporter son soutien et son aide.

Le nouveau Président, M. Jean-Noël Jolé, a dit quelques mots afin de remercier son prédécesseur pour l'action menée au cours des 33 années à la tête du Comité local. S'en est suivie la remise d'un cadeau souvenir mais aussi d'une plante à Mme Claudon, soutien discret et efficace de son époux dans sa mission.



Remise du chèque de 100 € à Denis Haguenauer devant les plaques en opaline rénovées.



Le porte-drapeau au milieu du nouveau et de l'ancien président.

A son tour, le Délégué Général a souhaité faire l'éloge de l'action de M. Claudon et lui a remis la Médaille d'honneur du Souvenir Français en signe de reconnaissance.

Marion Retz, Romain Retz, Manon Weissenbach, Jonathan George (en vacances chez ses grands-parents, Joël et Ghislaine Collin, à Val-et-Châtillon), Manon Jolé, Candice Isselé ont reçu des mains du Délégué Général et du Président Bernard Claudon le Certificat d'engagement en qualité de Gardien de la Mémoire, sous les applaudissements nourris de l'assistance. Mme Eliane Polet, ancienne quêteuse, s'est vue remettre la Médaille de bronze du Souvenir Français. Léana van den Bussche et Clément Roger (transmis à Mme Agnès Renck, maire-adjointe de Bertrambois,) ont reçu leur Certificat au Monument des Passeurs à Bertrambois le 11 novembre 2017.

La 99ème quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 28 octobre au 2 novembre 2017. Sur l'ex-canton, elle a collecté la somme de 714,76 € dont 75,01 € (en hausse de quelques centimes par rapport à 2016) au cimetière communal de Val-et-Châtillon. Merci à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien des tombes et surtout du Souvenir de nos aînés sacrifiés pour notre pays et ses valeurs.

Le comité remercie la commune de Val-et-Châtillon pour l'attribution d'une subvention de 100 €, de même que les autres Municipalités donatrices. La cotisation annuelle est de 10 € et il est aussi possible de faire des dons (avec établissement d'un reçu fiscal dans les deux cas). Il est également possible de s'abonner à la revue nationale au prix de 5 € par an. Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français sont également proposées à la vente.



Remise des distinctions.

Contacts : Jean-Noël Jolé au 03.83.42.11.89. ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57.

Lien vers le blog départemental de l'association : <a href="http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/">http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/</a>

Crédits photographiques : Isabelle Acrement et page Facebook de M. le Député Thibault Bazin.

Olivier BENA, 1er vice-président de la section du Souvenir Français

### Ishta Croc Blanc

La saison hivernale est l'occasion pour beaucoup d'associations de réparer le matériel.... et préparer la saison prochaine.

L'association Croc Blanc ne déroge pas à cette règle avec cette année un projet ambitieux de peintures sur les toiles des tipis, intérieur et extérieur.

Une fresque peut demander plusieurs semaines de travail. Néanmoins l'association à la chance de pouvoir compter sur l'aide apportée par Alison et Kong qui mènent ce chantier en lien avec les membres de l'association.

Lionel Frappart

Président de l'association, <a href="http://www.campindien.com">http://www.campindien.com</a>





Article de L'Est Républicain du 28/11/2017. Texte et photographie : Eric TAVERNE

#### Culture amérindienne en peinture



Le président de l'association Croc Blanc, de Val-et-Châtillon, Lionel Frappart, a investi une salle de l'excollège afin de réaliser la peinture intérieure d'un tipi.

Pour cela, il a fait appel à deux jeunes en service civique qu'emploie l'association. Ils doivent réaliser une fresque traditionnelle amérindienne sur le thème du cheval.

Alison Obeltz, originaire de Val-et-Châtillon, a suivi une formation en direction de l'encadrement et de l'animation des jeunes. Après son service civique, elle veut reprendre des études pour s'orienter vers le médico-social. Cette mission lui permet de mettre en avant ses talents pour la peinture et de découvrir l'art de la décoration d'intérieur.

Kongpaisan Anuwongsa, lui, est originaire de Thaïlande. Arrivé en France en 2010 avec ses parents à Marseille, il s'est très vite familiarisé avec la langue et les coutumes de son nouveau pays. Le dessin et la peinture, ce n'est pas sa tasse de thé, mais il prend plaisir à découvrir l'art amérindien. Sa grande passion, c'est la musique, il veut en faire son métier.

Cette fresque d'environ 12 m de long a demandé trois semaines de travail au duo : 2 semaines pour la réalisation des dessins et des gabarits, et 1 semaine pour les peindre. Par la suite, cette fresque ira habiller l'intérieur d'un des tipis de l'association.



Intérieur tipi avant d'être décoré par une fresque.

# A.C.C.A. Val-et-Châtillon

Les débuts de cette saison de chasse n'ont pas été faciles pour nos nemrods. Pluie, vent, tempêtes ont perturbé le déroulement des chasses mais n'ont pas altéré le moral des participants, ni empêché la réalisation de quelques beaux tableaux. Notamment le tir d'un gros sanglier mâle par le jeune Jérémy Blaise. Le retour au refuge en fin de journée n'en est que plus agréable. L'ambiance s'y réchauffe rapidement. Cette campagne de chasse s'annonce donc très intéressante.

Un mot sur la période du brame du cerf en septembre : elle donne lieu à des observations intéressantes, mais le fait d'éclairer, avec des phares de voiture les prairies en bordure des forêts, perturbe grandement les cervidés qui ont besoin de tranquillité au cours de cette période délicate. Ecouter discrètement est mieux pour les uns et les autres.



Bonne année à tous.

Le président, Michel Blaise.

### Jeunesse Sportive du Val

C'est une nouvelle saison qui démarre pour nos joueurs de la JS Val qui compte désormais 60 licenciés, toutes catégories confondues.

Malgré la démission de notre Président Marc Aubertin, nous continuons sur notre lancée. Notre équipe première fait son possible pour remonter la pente malgré quelques inquiétudes au début, mais nous croyons en notre équipe.

Notre école de football qui a été créée l'année dernière compte 2 équipes U8/U9 et U11/U13. Nous sommes très fiers de nos U13 qui sont premiers du classement à la trêve et nos U9 qui se donnent à fond malgré le temps désagréable qu'ils ont eu.

Pour les manifestations organisées par la JS Val, deux tournois de pétanque ont été organisés les 21 mai et 27 août sur le boulodrome du stade. Le loto d'Halloween a été un succès pour les enfants. Le défilé d'Halloween a permis cette année encore de récolter un joli nombre de sucreries grâce à vous, habitants de Val-et-Châtillon.

Merci aux habitants de Val-et-Châtillon et alentours qui sont généreux. Un grand merci à nos sponsors. Merci aux parents et bénévoles pour leur aide ainsi qu'à la municipalité de Val-et-Châtillon.





Nous vous souhaitons une bonne année 2018.

Cathy Obeltz, Secrétaire de la JS VAL

#### Familles rurales

Si, dans les années 1980-1990, l'association comptait plus de 80 personnes, l'effectif, aujourd'hui, est réduit à 18 cotisants et 16 participants. Mesdames Madeleine Simon (93 ans) et Simone Pasley (91 ans) nous ont quittés cette année. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le club de gymnastique (17 personnes) poursuit son activité à Petitmont.

Jadis, les anciens étaient très actifs, organisant quantité de manifestations chaque année, aujourd'hui ils sont âgés. Les déplacements et les stations debout leur sont parfois difficiles voire pénibles. La journée passée au parce animalier de Ste Croix a été révélatrice à ce propos. Les membres de l'association ont donc choisi le covoiturage pour partager un repas dans un restaurant plusieurs fois au cours de l'année.

La Fédération Départementale de Familles Rurales n'ayant pas répondu à notre demande d'intervenants (la seule intervention fut celle proposée par M. André Laurain, originaire du village, sur le thème des accidents domestiques), il a été décidé la dissolution de l'association locale.





Sortie au parc de Sainte Croix

Cependant, vu la fidélité des personnes aux activités des mercredis après-midi, il n'est nullement question de supprimer ces moments de détente et de rencontre amicale.

L'adhésion à la Maison Pour Tous et la mise à disposition de la salle des fêtes par la commune permettront la poursuite des activités telles que le scrabble et les jeux du club de l'amitié.

Dans le cadre de la dissolution de l'association « Famille Rurales » de Val-et-Châtillon, et selon la procédure en vigueur, tous les habitants du village sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le samedi 13 janvier 2018, à la salle des fêtes, à 14h.

Roger Cornibé, Président de l'association Familles Rurales

#### Association des conjoints survivants veufs et veuves

En 2017 la section de Cirey sur Vezouze, Tanconville et Val-et-Châtillon de l'Association des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins de Meurthe et Moselle a poursuivi son programme d'animations grâce au soutien financier des municipalités.

Cela s'est traduit par l'organisation d'une galette, d'un repas et d'un goûter à Cirey sur Vezouze ; d'un goûter à Val-et-Châtillon et à Tanconville, auxquels ont participé les maires ainsi que les sections de Baccarat et Lunéville.

Réciproquement la section a aussi participé aux activités proposées par la section de Baccarat :beignets et repas, et à Lunéville : galette, repas, cochon grillé et loto.

Ces activités sont pour les adhérents un moment de détente, de convivialité et d'amitié qui comble un peu la solitude ressentie par chacun d'eux.



Goûter à Val-et-Châtillon.

Ces activités seront reconduites en 2018 en liaison avec les sections de Baccarat et Lunéville.

Pierre MARCHAL

# La Belle Rural'Idée



Un Label ruralité qui met en valeur les richesses de notre territoire, c'est l'idée qui a donné son nom à la nouvelle association : La Belle Rural'idée, dont le siège est à Badonviller, et qui rayonne sur tout le périmètre de la communauté de communes de Vezouze en Piémont. Elle est née de la volonté d'un collectif de producteurs et de consommateurs, qui travaille depuis un an à faire connaître les produits et les richesses de notre belle région. L'association a déjà organisé plusieurs manifestations qui ont connu un beau succès, comme les marchés de producteurs locaux du 1er mai à Blâmont et celui du 14 octobre à la maison de la forêt à St Sauveur. Elle participe au marché de Noël des écoles de Badonviller comme elle a participé aux foulées d'Halloween 2017. L'association compte actuellement en son sein, 22 producteurs locaux, mais également des consom'acteurs qui participent à l'élaboration de ce beau projet.

La Belle Rural'Idée a inscrit son but dans ses statuts : favoriser l'accès de tous à des produits locaux issus des modes de production respectueux de la nature et de l'homme en développant les circuits courts de distribution sur le territoire de la communauté de communes de Vezouze en Piémont.

Pour faire connaître les productions locales, La Belle Rural'Idée entend multiplier les initiatives (marchés de producteurs locaux, animations, communication...) et se fixe comme objectif de mettre en place un système de drive fermier sur le territoire.

L'association travaille à la mise en place d'un site internet qui permettra de commander les produits en ligne et dans le même temps, à la création de points de retrait autour des trois centres bourgs.

Parmi les projets en cours également, la réalisation d'une plaquette qui recensera les producteurs de notre territoire avec leurs contacts et leurs adresses et qui sera adressée aux habitants de la communauté de communes.

Dans le même temps, elle a fait sienne cette belle devise : « faites le choix de consommer local et nous changerons l'avenir de nos territoires ! ».

Le défi est à la hauteur des besoins de nos concitoyens et l'enjeu est de faire de notre ruralité un atout pour l'avenir.

Nous invitons tous ceux qui ont envie de partager nos valeurs et nos objectifs à nous rejoindre en adhérant à La Belle Rural'Idée (adhésion ouverte à tous au tarif de 10 euros annuels).

Le président Philippe MIOT





Nos contacts

La Belle Rural'Idée. 1 Avenue colonel de la Horie 54540 Badonviller.

Mail: labellerural.idee@gmail.com

Facebook: facebook.com/La-Belle-Rural'idée

Téléphone : 06 65 71 37 71

# **Maison Pour Tous**

Les activités de la MPT pour l'année 2017 :



MAISON

- Le 17 mars 2017, les membres de l'Association se sont réunis pour l'Assemblée Générale, suivie du pot de l'amitié.
- Le 8 avril, notre premier loto de l'année a permis de satisfaire les participants, avec des bons d'achats et des paniers garnis de toutes sortes.
- Le 13 mai, la Bourse aux affaires Printemps/Eté, a offert a tous la possibilité de préparer les beaux jours a moindre coût.
- Le 18 juin, nous avons inauguré la nouvelle formule de notre vide grenier. La journée s'est déroulée sous un beau soleil, et tous ont pu faire de bonnes affaires.
- Le 15 août, l'Association a organisé un dîner-spectacle qui a rencontré un très vif succès. Le repas a comblé les papilles et le spectacle de magie a été extrêmement apprécié.
- Le 26 août, le seconde Bourse aux affaires de l'année a offert la possibilité d'acquérir des vêtements, chaussures, linge de maison et objets de toutes sortes pour peu de frais.
- Le 2 septembre, le second loto a à nouveau offert aux participants des lots qui les ont pleinement satisfaits.
- Le 28 octobre, la Bourse aux Jouets a été une très grosse réussite, presque tous les jouets et jeux exposés ayant trouvé preneurs pour de très modiques sommes.
- Le 9 décembre, l'association a organisé le Marché de Noël.

Cet été, La MPT n'a malheureusement pas été en mesure d'organiser son traditionnel Accueil de Loisirs, faute de prêt de locaux pouvant accueillir cette activité. Nous le déplorons profondément.

Pour offrir au moins une petite compensation aux enfants du village, nous nous sommes associés au CAJT pour organiser deux sorties :

- le 20 juillet, 37 personnes ont passé la journée a Fraisepertuis.
- Le 24 août, 32 personnes sont parties pour le Parc du Petit Prince, a proximité de Mulhouse.
- Toujours avec le CAJT, une journée « Astronomie » a réuni 10 participants le 16 février.
- Et le 31 octobre, 70 personnes se sont rendues au Parc de Sainte Croix pour Halloween.

Enfin, en partenariat avec le CAJT et les instances départementales, Didier (Educateur) et Philippe (MPT) ont emmenés et encadrés 6 jeunes aux vendanges.



Loto du 8 avril



Vide-grenier du 18 juin

Crédit photo : M.&Mme Acrement, L'Est Républicain

Précision : la section « bridge », animée par Jean-Claude Tallotte, se réunit désormais dans les anciens locaux de la Poste.

Tous les membres de la MPT vous souhaitent une heureuse année 2018, en espérant pouvoir à nouveau offrir les activités que nous avions l'habitude de proposer auparavant.

> Brigitte Roland, Secrétaire de l'association.

#### La tête dans les étoiles

A l'occasion des vacances d'hiver, en lien avec le CAJT de la nouvelle Communauté de Communes « De Vezouze en Piémont », la Maison Pour Tous a proposé le temps d'un après-midi un véritable voyage dans l'univers à la découverte des planètes, des étoiles et autres constellations.

L'atelier a été mené par Romain Altmann de l'association « Astro et Sac à Dos ». Un planétarium mobile de 6,5 m de diamètre trônait au milieu de la salle des fêtes. Une dizaine d'apprentis astronomes ont pris place à l'intérieur du dôme, sur des matelas de sol, couchés à la belle étoile! A la fois simulateur de voûte céleste et cinéma immersif, le système de projection numérique offre une plongée exceptionnelle dans la galaxie.

L'animateur passionné a donné de nombreuses explications de manière très pédagogique. L'ajout d'anecdotes historiques, scientifiques ou mythologiques a apporté une lumière captivante sur la thématique. Pendant plus d'une heure, les participants ont été guidés dans l'observation du ciel à différentes échelles. Ils se sont attachés à reconnaître la grande ourse (en forme de casserole), la petite ourse ou l'étoile polaire. Une part non négligeable a été réservée au système solaire et aux cartes d'identité des planètes qui le composent. Le grand nombre de galaxies qui nous entourent ne peut éluder la question d'une présence réelle d'extraterrestres.



Des noms prestigieux de l'astronomie ont été cités comme Edmond Halley qui donna son nom à la fameuse comète, ou encore Charles Messier, né en 1730 à Badonviller, qui rédigea un catalogue de nébuleuses et d'amas d'étoiles.

Plus près de nous, c'est l'aventure de l'astronaute français, Thomas Pesquet, à bord de l'ISS (station spatiale internationale) et les recherches scientifiques en cours qui ont été développées. Cette leçon de sciences ludique, quasi grandeur nature, s'est conclue par un dessin animé plein de poésie sur la présence et l'organisation des étoiles dans le ciel.

Olivier Béna

# Le cercle de Madame du Châtelet et nos jeunes

En septembre 2017, c'est à un groupe d'élèves du lycée Lapie (Lunéville) que le prix LUMINEUSE a été remis.

Ce prix, ce sont des bonbons, deux livres et un chèque de 100 euros dans une corbeille d'osier.

Pourquoi LUMINEUSE? Parce que Madame du Châtelet vivait au Siècle des Lumières (le 18ème).

Comme le Cercle est domicilié à Val et Châtillon, on espère qu'en 2018 ce sont les jeunes de notre Communauté de Communes qui gagneront le prix.

Il suffit de s'inspirer de Madame du Châtelet (femmes de sciences, femme de lettres, musicienne, ...) pour broder, peindre ou dessiner --recto-verso-- une bannière portant d'un côté des symboles musicaux, littéraires ou scientifiques et de l'autre côté le nom de Madame du Châtelet. L'oeuvre doit être terminée avant le 10 septembre 2018. Les jeunes peuvent demander ou non l'aide de leurs professeurs.

Vive la créativité!



Annie Jourdain

www.emilieduchatelet.net lelivredethieberge@gmail.com

Cercle de Madame du Châtelet 4, rue Basse Molière 54480 VAL ET CHATILLON

# Association des parents d'élèves

Créée en novembre 2014, l'Association de parents d'élèves réunit des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire de Cirey-sur-Vezouze (membres actifs), mais aussi des personnes qui s'intéressent à la vie de notre école (membres honoraires).

Elle a essentiellement pour but de favoriser les liens entre parents et enseignants, de proposer des manifestations festives, culturelles ou sportives, de participer aux projets scolaires et de récolter des fonds pour notre école.

Ainsi durant l'année scolaire 2016/2017 notre association a proposé une vente de chocolats de Noël, une vente de saucissons, une soirée théâtre d'improvisation, a participé au vide-grenier et a organisé une soirée *pizzas-flamms* qui a rassemblé plus de 150 participants.

Nous avons clôturé nos actions par une Kermesse à Val-et-Châtillon qui a rassemblé plus de 300 participants. Les enseignants y ont proposé des spectacles et expositions le matin, et les enfants ont pu profiter de stands de jeux gratuits ainsi que des démonstrations d'autres associations l'après-midi (club canin, scierie Machet, atelier peinture). Pour cette grande journée, nous avons reçu l'aide de 14 adolescents du secteur, dans le cadre d'une bourse à projets.

Outre les manifestations, nous avons proposé une journée VTT (avec le CAJT), mis en place une bourse à projets pour réparer des trottinettes pour la maternelle, subventionné « L'Éveil aquatique» qui permet à 12 enfants de maternelle de se familiariser avec la piscine, subventionné le projet « céramique » de l'école maternelle, offert des trousses à l'école élémentaire pour l'arrivée des élèves de grande section au CP et proposé un achat groupé de fournitures scolaires.

Le fruit de notre investissement durant l'année scolaire nous a permis de faire un don total de 3205€ soit 15€ par enfant scolarisé. Cette année encore, de nombreuses actions seront mises en place dont une action photos individuelles pour Noël, participation à la Saint Nicolas, un atelier bougies/savons et une sortie ski de fond (avec le CAJT), une vente de chocolats ou fromages pour Pâques, participation au défilé du carnaval intercommunal, théâtre d'improvisation (en mars), soirée pizza/flamms. (24 juin à Tanconville).

Nous reproposons dès décembre à 6 enfants de grande section de maternelle de participer à « l' Éveil Aquatique » à la piscine de Sarrebourg encadrés par un maître-nageur (n'hésitez pas à demander des renseignements).

Chaque habitant peut nous aider dans notre démarche en adhérant à notre association à hauteur de 5€ par famille et ainsi devenir membre honoraire. Les différentes actions lui seront alors communiquées et sa participation active sera la bienvenue dans nos manifestations s'il le souhaite.



Kermesse à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon (Crédit photo : L'Est Républicain

Pour tous renseignements, prenez contact avec M. WEISHAAR Thomas, président de l'association, au 06 71 03 14 06.

Nos enfants ont besoin de vous! A bientôt!

Le président, Thomas WEISHAAR.

# Services à la Personne



Implanté depuis 1987 sur le département de Meurthe-et-Moselle, PARTéGO— acteur de l'Economie Sociale et Solidaire — a pour vocation l'insertion professionnelle.

Dans un souci de proximité et de réactivité, PARTéGO dont le siège est à Nancy, est présent sur Blâmont et Lunéville. L'antenne de Baccarat ayant fermé cette année, l'agence de Blâmont, gère l'activité du secteur de Baccarat.

PARTéGO facilite le retour à l'emploi durable de ses salariés par l'intermédiaire de missions répétées, d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé et de formations adaptées.

PARTéGO met à disposition du personnel auprès de particuliers et de collectivités par le biais de FR Services et auprès d'entreprises par celui de FR'2i intérim. Particuliers et collectivités peuvent également faire appel au chantier SOLEFOR.

Ainsi, FR Services – agréée emploi familiaux et référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne – répond aux besoins en ménage, repassage, entretien d'espaces verts, jardinage, garde d'enfants (de plus de 3 ans), bricolage, petite manutention, petit secrétariat, etc. Besoins ponctuels ou réguliers.

FR'2i intérim, agence généraliste, délègue du personnel auprès d'entreprises du BTP, du transport, de l'industrie, du nettoyage, de la restauration, pour des emplois administratifs etc.

Un conventionnement avec l'Etat nous permet d'être partenaire privilégié dans la mise en œuvre des clauses d'insertion (art. 14 du code des marchés publics).

Les salariés de SOLEFOR - chantier basé à Blâmont -, interviennent dans le cadre de travaux du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts sur l'Est Lunévillois : taille d'arbres, débroussaillage, pose de clôture, pose de caniveaux, crépi extérieur, peinture, carrelage, menuiserie, etc. Ils sont encadrés par un chef de chantier. L'ensemble des salariés SOLEFOR bénéficient d'une formation qualifiante.



Pour le secteur de Blâmont / Baccarat en 2016, l'activité de nos trois structures aura généré lus de 26 000 heures de travail, ce qui représente un peu plus de 14 équivalents temps plein, et trois permanents pour gérer et accompagner cette activité.

Afin de répondre à sa mission, PARTéGO prend en compte sa double fonction : la production de services auprès de ses utilisateurs et la réponse aux besoins, aux situations et aux projets de chaque salarié en parcours.

#### Contact:

Virginie Daudey PARTéGO 4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont 03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01 Mail : vd1.frs.fri@orange.fr



- Aide à la personne : aide à la toilette et à l'habillage ;
- Aide à l'environnement : ménage et repassage ; accompagnement en courses
- Aide à la famille : garde d'enfants conventionnée avec la CAF
- Aide au transport : accompagnement en accueil de jour
- Portage de repas

ADMR CIREY-BADONVILLER 28 Rue du Maréchal Foch 54540 BADONVILLER Tel : 03 83 42 67 40

admr.cireybadonviller@fede54.admr.org



# "Je suis fier d'être un facteur de lien social"

Veiller sur mes parents s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste, pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents :

- Visites hebdomadaires suivies d'un compte rendu
- Service de téléassistance opéré par Europ Téléassistance
- Mise en relation avec une plateforme d'assistance petit dépannage
- Forfait mensuel sans engagement

Découvrez les formules sur www.laposte.fr/veillersurmesparents ou appelez le :







Que 2018 18 décolle majestueusement, nous nourisse pleinement



dans notre nature si embellie! Et nous apporte grâce et harmonie

Les élus et le personnel du Val